



# Les Coteaux Bellevue

Journal de la Communauté de communes • 2016

**Pour un  
développement  
durable**



# « Rassemblés pour réussir »

Depuis 15 ans maintenant les élus de vos communes travaillent ensemble pour construire votre territoire et affirmer son identité. Nous avons toujours respecté la diversité de nos 7 communes, tout en accompagnant les évolutions de notre temps. Nous vous avons proposé des réponses adaptées à vos besoins et à vos attentes tout en gardant une vision équilibrée de l'aménagement de notre territoire.

Pour répondre aux enjeux de nos communes, nous traitons de questions aussi diverses que le développement économique, l'emploi, le haut débit, le transport, le développement durable, les questions de solidarité et d'éducation, le maintien des services publics, la création de nouveaux services et bien d'autres sujets encore.

Aujourd'hui, l'État nous demande d'aller encore plus loin dans la coopération intercommunale ce qui va entraîner dans les prochaines années le transfert de nouvelles compétences vers la communauté de communes: la voirie communale, le service de traitement des ordures ménagères, l'eau et l'assainissement... il ne s'agit pas de porter un jugement sur le bien-fondé de cette évolution mais de s'adapter et d'accompagner ces changements comme nous l'avons toujours fait, dans l'intérêt général.

Nos communes nous révèlent chaque jour de formidables initiatives et je remercie très sincèrement les élus de nos 7 communes, les agents intercommunaux et communaux, les bénévoles de nos associations et les acteurs de la vie économique qui donnent le meilleur pour construire un territoire dynamique et solidaire au service de tous les citoyens.

En ce début d'année, je vous adresse au nom de tous les élus et du personnel tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

**Sabine Geil-Gomez,**  
*Présidente*

## Sommaire

<b>p. 3</b>	<b>Commission Développement économique</b>
<b>p. 4</b>	<b>Commission Sport Culture</b>
<b>p. 6</b>	<b>Budget</b>
<b>p. 8</b>	<b>Enfance-jeunesse</b>
<b>p. 11</b>	<b>Emploi-formation</b>
<b>p. 14</b>	<b>Centre social</b>

<b>p. 17</b>	<b>Développement durable</b>
<b>p. 22</b>	<b>Sécurité</b>
<b>p. 26</b>	<b>Manifestations</b>
<b>p. 31</b>	<b>Associations</b>
<b>p. 35</b>	<b>Jeux</b>

Communauté de communes des Coteaux Bellevue  
Journal d'information n° 14 - Janvier 2016  
Siège social : 19, route de Saint-Loup-Cammas - PECHBONNIEU  
Tél. 05 34 27 20 50  
Site web : [www.cc-coteauxbellevue.fr](http://www.cc-coteauxbellevue.fr)  
E-mail : [coteauxbellevue@cc-coteauxbellevue.fr](mailto:coteauxbellevue@cc-coteauxbellevue.fr)  
Responsables de la publication :  
Sabine GEIL-GOMEZ, Présidente de la CCCB  
Magali MIRTAIN, Vice-Présidente en charge de la communication

### La CCCB se dote d'un nouveau site internet

**Afin de rafraîchir le site internet de la CCCB, la commission communication intercommunale a travaillé sur la mise en place d'un nouveau site internet qui est en ligne depuis décembre 2015.**

Ce site se veut le plus pédagogique et le plus pratique possible. Vous y trouverez tous les éléments sur les services de la communauté de communes, les actualités, les manifestations... toutes informations utiles pour vivre au mieux sur nos coteaux !

N'hésitez pas à vous connecter sur [www.cc-coteauxbellevue.fr](http://www.cc-coteauxbellevue.fr)



# Un nouveau service dans le jalon de la CCCB

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, la CCCB compte un nouveau service constitué de deux personnes: le service instructeur des autorisations d'urbanisme.



Depuis cette date, les services de l'État ne procèdent plus, pour le compte des communes de la CCCB, à l'instruction des autorisations d'urbanisme: permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, conformités.

Les structures intercommunales de plus de 10000 habitants ayant possibilité de mettre en place un service d'instruction pour le compte de leurs communes membres, la communauté de communes des Coteaux Bellevue a donc décidé de créer un service mutualisé chargé d'instruire les autorisations d'urbanisme des communes de Castelmaurou, Montberon, Pechbonnieu, Rouffiac, St-Geniès-Bellevue et St-Loup-Cammas. Les deux agents instructeurs travaillent en étroite collaboration avec les agents des communes et les Maires, afin que les administrés de la CCCB bénéficient des meilleures prestations dans l'instruction de leurs actes d'urbanisme.

Le fonctionnement de ce service est financé pour partie par les fonds propres de la CCCB, et pour partie par une participation financière des communes.

Ce service est hébergé à la mairie de Saint-Loup-Cammas qui loue à la CCCB un bureau et une salle d'archives.

Afin de doter ce nouveau service du mieux possible, la CCCB a fait l'acquisition de divers équipements: outre le mobilier, l'informatique et tout le nécessaire pour le fonctionnement quotidien du service, la CCCB a acquis un véhicule électrique destiné à permettre aux agents instructeurs de procéder aux conformités des constructions, tout en respectant l'environnement.



## En bref



## Une nouvelle signalétique dans la Zone Artisanale le Grand

**La commission Développement économique a travaillé en 2015 sur l'implantation d'une nouvelle signalétique dans la Zone Artisanale le Grand de Pechbonnieu.**

Afin que les entreprises soient mieux identifiées, la CCCB a investi dans le développement de la signalétique à l'intérieur de la ZA.

Ont été installés :

- un totem de bienvenue à l'entrée de la zone,
- un plan et panneau récapitulatif des entreprises,
- des panneaux directionnels en bouts de rues,
- des panneaux de numérotation des bâtiments.

La CCCB a répondu aux attentes des entreprises de la zone qui, pour certaines, manquaient de visibilité.

## Répertoire professionnel de l'intercommunalité

**Afin de promouvoir les professionnels du territoire, la communauté de communes des Coteaux Bellevue tient à jour un répertoire économique qui recense de la façon la plus exhaustive possible toutes ses entreprises.**

Il est consultable sur le site internet de la communauté de communes

[www.cc-coteauxbellevue.fr](http://www.cc-coteauxbellevue.fr)

Si vous êtes un professionnel installé sur la CCCB, pour toute mise à jour, adjonction ou suppression d'une entreprise, merci de nous contacter ou de nous retourner la fiche de renseignements téléchargeable sur notre site internet [www.cc-coteauxbellevue.fr](http://www.cc-coteauxbellevue.fr)  
Tél. : 05 34 27 20 50 - Fax : 05 61 35 98 81  
Mail : [compta-rh@cc-coteauxbellevue.fr](mailto:compta-rh@cc-coteauxbellevue.fr)

# Des projets à vocations culturelle et sportive

Depuis de nombreuses années, la communauté de communes soutient sur son territoire des projets d'envergure permettant à ses habitants de s'épanouir dans le domaine des loisirs.

## Les événements culturels

C'est pour cela que tous les ans, depuis maintenant 12 années, le festival **Festi Bout'Chou** amène son florilège de spectacles pour le plaisir des familles et des tout-petits.

Nous sommes aussi engagés dans l'événement **Mieux Vaut en Lire** avec, entre autres, des ateliers proposés dans nos services petite enfance, nos écoles et nos centres de loisirs.

Avec **Détours en ciné court**, festival du film court, et **Détours hors les murs**, nous soutenons la diffusion de courts-métrages, avec aussi un volet important tourné vers les écoles du territoire.

Il ne faut pas oublier les événements en maîtrise d'ouvrage communale soutenus par la communauté de communes des Coteaux Bellevue: **Bellevue en scène, 1,2, 3 contez**, un événement à couleur circassienne et un tourné vers la danse country et son environnement.

Mais aussi à la période de Noël, les feux d'artifice des enfants qui régaler nos têtes blondes.

Pour ce faire, le budget alloué à ces actions s'élève à environ 150 000 € par an.

Cet effort contribue au vivre ensemble et à la solidarité intercommunale si nécessaire et souhaitée par votre conseil communautaire.



Tournoi de rugby des écoles de la CCCB  
le 21 mai 2015





Gymnase Colette Besson de Pechbonnieu

### Les animations et équipements sportifs

Au niveau sportif, la communauté de communes des Coteaux Bellevue est partenaire de **l'école de rugby** de La Vallée du Girou, avec laquelle nous organisons des actions tournées vers les écoles et les ALAE, une vraie et belle réussite.

Nous sommes aussi partenaires du **Hand-Ball Club** Les Coteaux, un beau club de formation de la région Midi-Pyrénées.

Enfin, deux événements sportifs de grande envergure reçoivent aussi notre aide matérielle : **le Trail des Coteaux** et le **Duathlon de Montberon**.

Comme vous pouvez le voir, notre communauté de communes contribue à l'attractivité de notre territoire. À travers ces interventions, nous fédérons ce territoire qui est le vôtre.

La CCCB est compétente pour la réalisation de salles sportives ou culturelles de plus de 1 000 m<sup>2</sup>. Dans ce cadre, nous avons réalisé le gymnase de Pechbonnieu et celui de Saint-Geniès-Bellevue.

Aujourd'hui se pose la question : quels équipements pour demain ?

Nous sommes au début d'une réflexion, avec comme leitmotiv la mutualisation des moyens.

### Les équipements culturels

Un dossier s'ouvre de nouveau après plusieurs années de stand-by : quel avenir pour nos écoles de musique ?

En effet, existe sur la CCCB depuis de très nombreuses années, une **école de musique** portée par le foyer rural de Saint-Geniès, école d'une grande qualité, qui décline son apprentissage du solfège et des instru-

ments. Sur les autres communes, d'autres initiatives musicales existent, elles aussi de qualité.

Notre projet : peut-on réunir sous une seule bannière l'éducation musicale sous toutes ses formes ?

Au sujet de la lecture publique, depuis quelque temps sur la commune de Pechbonnieu, à l'initiative de son conseil municipal, une **médiathèque « l'Atelier »** est sortie de terre et propose une offre de qualité, tant en lecture qu'en multimédia ou jeux.

Dans quelques mois, c'est la commune de Castelmaurou qui inaugurera sa médiathèque.

**Deux médiathèques sur le territoire** intercommunal, c'est bien, mais il ne faut pas oublier, délaisser, abandonner nos bibliothèques municipales qui fonctionnent depuis plusieurs décennies (Labastide Saint Sernin, Montberon et Saint-Geniès-Bellevue).

Un groupe d'élus, de techniciens et de bénévoles, depuis plusieurs mois, s'est penché sur le sujet. Objectif : créer un véritable réseau lecture sur le territoire !

Même outil informatique, plate-forme internet commune, unicité des tarifs, carte unique... l'équipe communautaire travaille dans un intérêt collectif. Belle aventure !

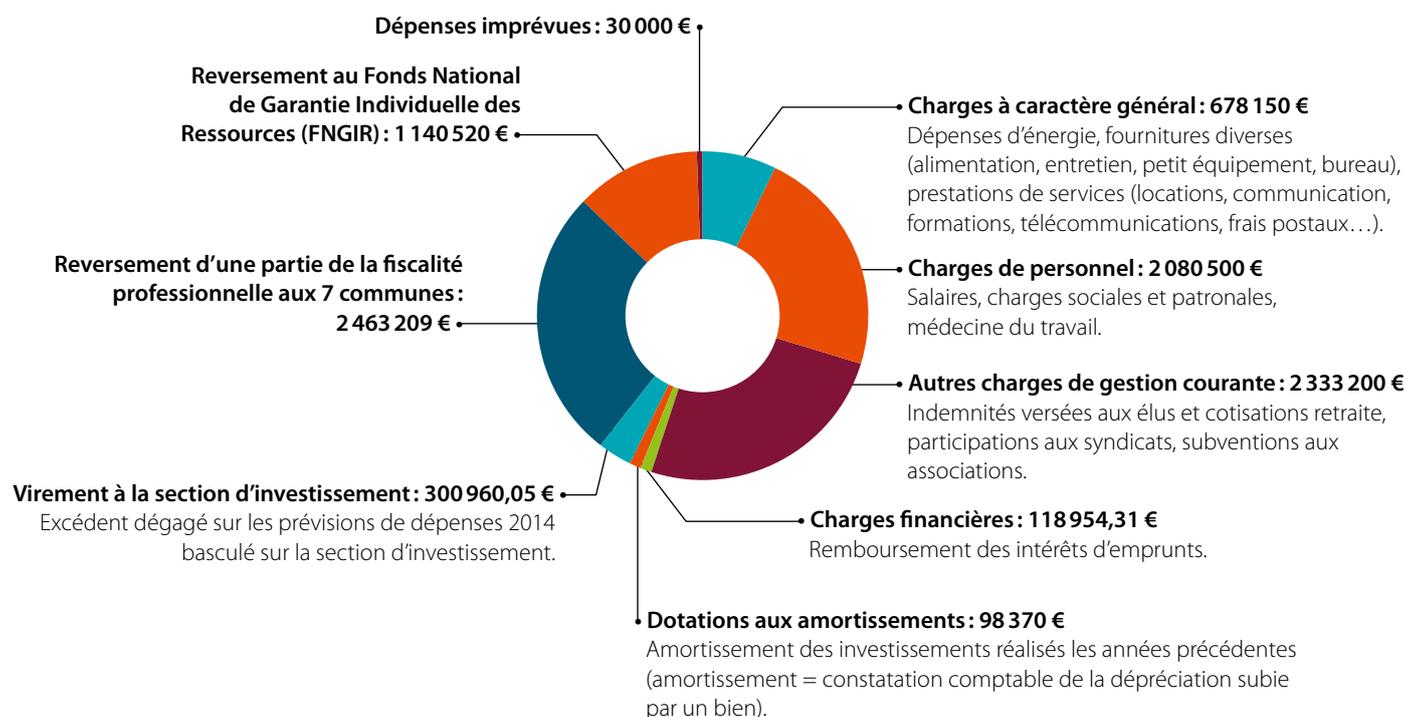
*Les élus de la commission en charge des politiques sportives et culturelles*



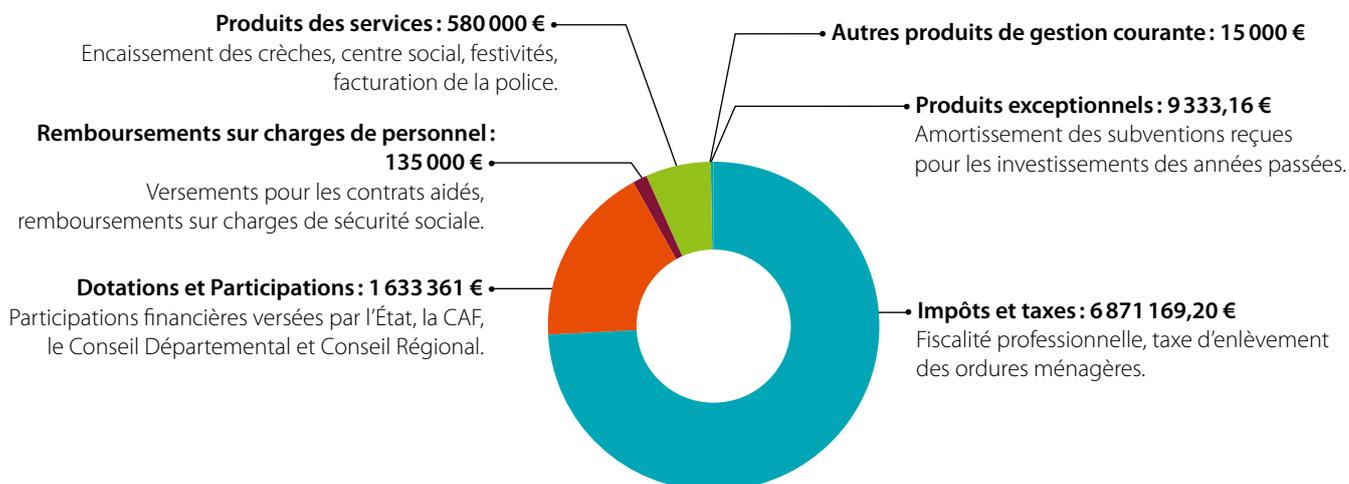
Gymnase des Coteaux Bellevue de Saint-Geniès Bellevue

# Section de **fonctionnement** (BP 2015): 9 243 863,36 €

## Dépenses

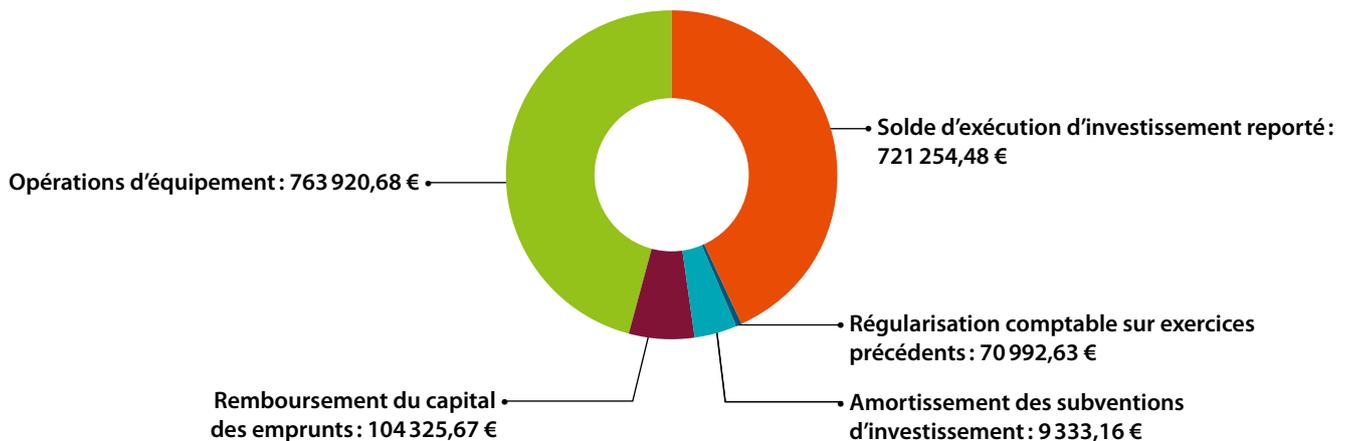


## Recettes

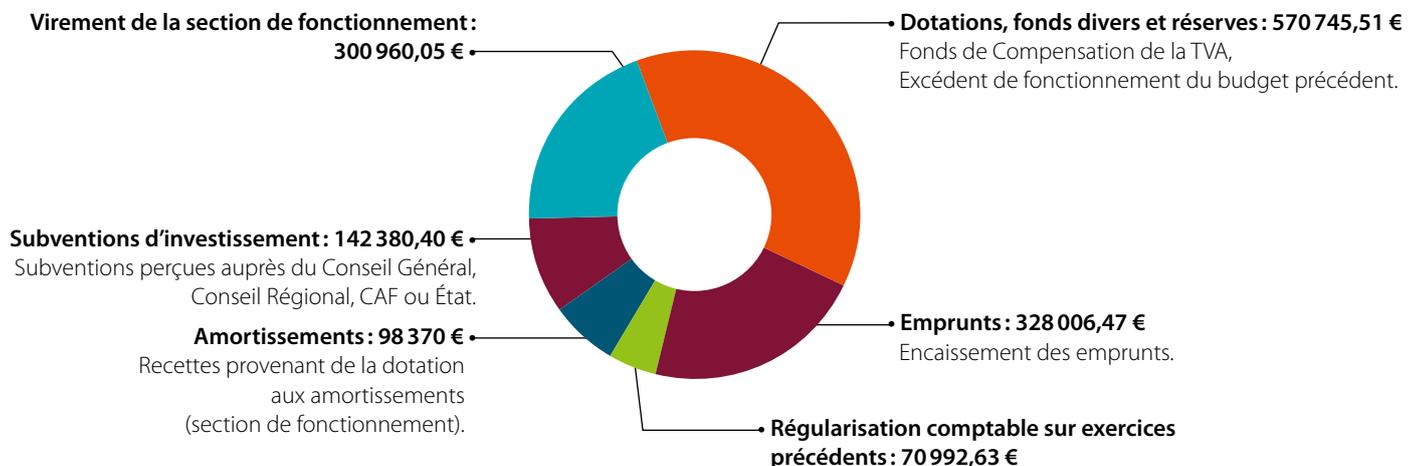


# Section d'investissement (BP 2015): 1 511 455,06 €

## Dépenses



## Recettes



# Joyeux anniversaire Les Bout'Chou !



Soleil, chaleur et bonne humeur étaient au rendez-vous à Saint-Loup-Cammas le samedi 26 septembre 2015. La crèche Les Bout'Chou fêtait ce jour-là ses 10 ans ; 10 ans (déjà !) que l'équipe de la crèche intercommunale accueille les enfants de Saint-Loup-Cammas et des autres communes de la CCCB.



Le 15 septembre 2005, la crèche de Saint-Loup-Cammas, fraîchement sortie de terre, était inaugurée par Pierre IZARD, Président du Conseil Général, Sabine GEIL-GOMEZ, Présidente de la CCCB et Claude MARIN, Maire de Saint-Loup-Cammas. Pour marquer l'événement, la crèche avait organisé une matinée festive où étaient conviés tous les enfants ayant fréquenté la crèche durant ces 10 ans. C'est avec nostalgie que l'équipe a retrouvé certains bouts de choux, pour certains de-

venus déjà grands ! Sous un soleil radieux, les enfants ont profité des structures gonflables, pendant que leurs parents repartaient quelques années en arrière grâce à l'exposition des photos précieusement conservées par Véronique Le Guennec, la directrice.

La matinée s'est clôturée par un discours de Sabine Geil-Gomez et Claude Marin, fiers de rappeler l'investissement de l'équipe de la crèche dans l'accueil quotidien des enfants depuis 10 ans.



# Les structures multi-accueil petite enfance de la CCCB

La CCCB gère 4 structures multi-accueil intercommunales, combinant accueil régulier (crèche) et accueil occasionnel (halte-garderie).



## Les Canaillous

Chemin de Labastidole  
31140 PECHBONNIEU  
Tél.: 05 61 35 75 47  
e-mail:  
creche.pechbonnieu@orange.fr

## Une Souris verte

Place de l'École  
31180 ST-GENIES-BELLEVUE  
Tél.: 05 61 35 94 19  
e-mail:  
creche.st-genies@orange.fr

## Les Bout'Chou

Allée de la salle des fêtes  
31140 ST-LOUP-CAMMAS  
Tél.: 05 61 35 99 21  
e-mail:  
creche.saint-loup@wanadoo.fr

## Au Mont Doudou

Rue Lucie Aubrac  
31140 MONTBERON  
Tél.: 09 79 71 61 28  
e-mail:  
creche.aumontdoudou@orange.fr

## Animations proposées :

Activités sensorielles, artistiques (peinture, musique...), de psychomotricité (jeux, parcours, jardinage...), spectacles, sorties, notamment au théâtre, à la ludothèque ou dans les bibliothèques de la CCCB. Participation à des manifestations comme le carnaval ou Festi Bout'Chou, et à la fête du printemps à laquelle participent toutes les crèches et le RAM.

**La CCCB subventionne également la crèche associative Les Loulous de Castelmaurou, gérée par l'association L'Envol :**

## Les Loulous

9 chemin du Fort  
31180 CASTELMAUROU  
Tél.: 05 61 74 47 57  
e-mail: lesloulous@associationlenvol.fr



La capacité d'accueil des 4 crèches est de 130 places au total.

## HORAIRES

Du lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30.

## TARIFS

En fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants dans la famille.

## PERMANENCES D'ACCUEIL DES ENFANTS SUR LES CRÈCHES

Dans un souci de continuité du service public, une permanence est assurée tout au long de l'année sur les quatre crèches intercommunales. Par système de roulement, les familles des enfants habituellement accueillis en crèches bénéficient donc d'un accueil permanent du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, y compris au mois d'août et pendant les vacances de Noël.

La seule fermeture exceptionnelle autorisée est le vendredi du pont de l'Ascension, comme c'est le cas pour les écoles.

Pour plus d'informations, contacter la crèche d'accueil habituelle de l'enfant ou la CCCB.



Une souris verte à St-Geniès-Bellevue



Les Bout'Chou à St-Loup-Cammas



Au Mont Doudou à Montberon

Les Canaillous à Pechbonnieu

# Le RAM des Coteaux Bellevue

Le RAM est un service public chargé d'aider les familles en recherche d'un mode de garde et de les accompagner dans les démarches administratives.



Visite à La Chartreuse

## Pour les parents, futurs parents

Ce service peut vous accompagner dans la recherche d'un accueil familial chez un assistant maternel.

### Vous pourrez y trouver :

- La liste des assistants maternels mise à jour.
- Des indications sur les démarches à entreprendre pour l'embauche d'un assistant maternel.
- Des informations d'ordre général sur vos droits et vos devoirs en tant qu'employeur.
- Des guides et modèles de contrats de travail élaborés par la DIRECCTE Midi-Pyrénées (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de) et la CAF 31, pour contractualiser au mieux avec un assistant maternel.
- Des renseignements sur les temps d'accueil proposés aux assistants maternels, aux aides à domicile et aux enfants qu'ils accueillent.

## Pour les futurs assistants maternels

### Vous y trouverez :

- Des renseignements sur les démarches à suivre pour la demande d'agrément.
- Des indications sur les différentes modalités d'exercice de votre profession.
- Des informations d'ordre général sur le statut, les droits et les devoirs.
- Mise en relation avec les familles qui recherchent un mode d'accueil individuel pour leur enfant.
- Des guides et modèles de contrat de travail pour contractualiser avec les parents.

## Les temps d'accueil basés sur le volontariat

Les temps d'accueil sont ouverts aux assistants maternels et aux aides à domicile (garde d'enfant), accompagnés des enfants dont ils ont la responsabilité.

Lieu d'écoute, d'échanges et de soutien dans la pratique professionnelle, le relais propose pour les professionnels des rencontres avec des intervenants, des groupes de paroles en soirée.

## Pour les enfants

Les ateliers d'éveil et les animations collectives permettent aux enfants des rencontres, différentes découvertes, une ouverture sur l'extérieur, et une expérience en groupe avec le professionnel de la garde individuelle.

## Relais d'Assistantes Maternelles (Accompagnement, Informations, Échanges, Animations, Partenariats)

Crèche Au Mont Doudou

Rue Lucie AUBRAC

31 140 Montberon

Tél. : 09 64 14 32 95

email : ramcoteauxbellevue@orange.fr

## LES TEMPS D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS ET LES PROFESSIONNELS (PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE)

De 9 heures à 12 heures

- Lundi : salle 8 à Saint-Geniès-Bellevue
- Mardi : crèche de Saint-Loup-Cammas
- Mercredi : salle des fêtes de Castelmaurou
- Jeudi : salle du RAM à la crèche de Montberon
- Vendredi : salle du RAM à la crèche de Montberon

## PERMANENCES ADMINISTRATIVES SUR RENDEZ-VOUS

Informations, orientations, accompagnements

Au bureau du RAM à la crèche de Montberon

De 13 h 30 à 17 h 30

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Responsable :

Mme HENRIQUES Régine



Atelier culinaire



Langage des signes pour bébés

# La Garantie Jeunes



Pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi, en situation de grande précarité, le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social a mis en place la Garantie jeunes. Un dispositif fondé sur le « donnant-donnant » qui octroie une allocation aux 18-25 ans dans le cadre d'un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation.

**L**e dispositif Garantie Jeunes a débuté en novembre 2013 avec dix territoires pilotes. Le 1<sup>er</sup> décembre 2014, le ministre a annoncé l'extension de la Garantie jeunes à 51 nouveaux territoires, dont celui de la Haute-Garonne. Dix territoires supplémentaires ont été lancés en janvier 2015.

### Le public prioritaire de la garantie jeunes est constitué de :

Jeunes de 18 à 25 ans révolus, NEET (ni en étude, ni en emploi, ni en formation), avec des ressources ne dépassant pas un certain plafond (au niveau du RSA) et surtout en risque d'exclusion (jeunes hors du foyer familial ou jeunes vivant au sein du foyer mais avec peu ou pas de soutien familial, sous main de justice ou sans domicile fixe).

### Une méthode, une démarche :

Conclue sous la forme d'un contrat réciproque d'engagements d'un an entre un jeune et une mission locale, la Garantie Jeunes propose un programme d'accompagnement basé sur le principe de « l'emploi d'abord » et la possibilité de multiplier les périodes d'emploi.

La mission locale accompagne le jeune de façon intensive et personnalisée en construisant avec lui un parcours dynamique, individuel et collectif, combinant expériences de travail, élévation du niveau de connaissances/compétences clefs et suivi social.

Afin d'appuyer son implication et en fonction de ses ressources, le jeune bénéficie d'une allocation forfaitaire mensuelle d'un montant de 461,26 € (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015).

### Un vrai travail de partenariat :

Le jeune s'engage à s'investir pleinement, à suivre un accompagnement personnalisé, à rechercher des opportunités d'emploi et à accepter les mises en situation professionnelle.

La mission locale s'engage à accompagner le jeune :

- avec des ateliers collectifs et un conseiller référent,
- à l'aider à résoudre ses difficultés en matière de mobilité, de santé, de logement...
- à appuyer le jeune dans sa recherche d'expériences d'emploi et de formation avec les partenaires du territoire.

L'État est le garant du versement de l'allocation, de la qualité de l'accompagnement et de la mobilisation de l'ensemble des partenaires du territoire, assure l'essentiel du financement de la Garantie Jeunes, avec l'appui de fonds européens si nécessaire. Le conseil départemental met ses compétences en matière d'actions sociales au service des jeunes et participe à leur repérage. Les entreprises proposent aux jeunes des mises en situations professionnelles (stages, immersions, contrats de travail) pour leur permettre d'enrichir leurs expériences et de développer leurs compétences.



## En bref

### Service emploi de la CCCB

19, route de Saint-Loup-Cammas à Pechbonnieu

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi de 9 h à 12 h

Permanence à la Mairie de Castelmaurou

le lundi matin de 9 h à 11 h 30

Tél. : 05 34 27 20 53

emploi@cc-coteauxbellevue.fr

Site Internet : www.cc-coteauxbellevue.fr



# L'initiative européenne pour la jeunesse (IEJ)



Chaque année, 140 000 jeunes en moyenne quittent le système éducatif sans avoir obtenu un diplôme classé au niveau IV ou V de la nomenclature interministérielle\*. Cette situation de décrochage scolaire est source de difficultés sociales et économiques majeures pour les jeunes concernés.

**L**orsqu'ils parviennent à trouver un emploi, les jeunes non diplômés connaissent en outre une intégration instable sur le marché du travail, subissant pleinement les conséquences d'un marché du travail dual.

Les jeunes « décrochés » sont en outre particulièrement exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale.

La mise en œuvre de politiques spécifiques à destination des jeunes sans emploi ne suivant ni études ni formation (les NEET - Neither in Employment nor in Education or Training) représente donc un enjeu important pour la France, tant dans une perspective d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté que pour des motifs économiques.

### Qui a créé l'IEJ et pourquoi ?

Le dispositif Initiative Européenne pour la Jeunesse est mis en place au niveau européen et correspond en France à l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes. L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes traduit la volonté de l'Union Européenne de lutter contre le décrochage scolaire, d'augmenter le taux d'emploi des jeunes et de limiter les périodes d'inactivité des jeunes de 16-25 ans. Le Fonds Social Européen participe au financement de l'accompagnement IEJ, auprès de la Mission Locale Haute-Garonne, pour améliorer l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

### Pour quel public ?

La mise en œuvre de l'IEJ cible tous les jeunes :  
- âgés de moins de 26 ans au moment de l'entrée dans le dispositif

- sans emploi qui sont inactifs ou chômeurs (y compris les chômeurs de longue durée), qu'ils soient inscrits ou non en tant que demandeurs d'emploi. Elle concerne donc autant les jeunes chômeurs indemnisés, qui peuvent être diplômés, que les jeunes « décrocheurs » qui ne fréquentent pas le service public de l'emploi
- hors système éducatif, c'est-à-dire n'étant pas inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ou universitaire, ou étant repérés comme décrocheurs par l'éducation nationale,
- ne suivant aucune formation au moment de la prise en charge.

### Quels opérateurs ?

Le service public de l'emploi rassemble notamment Pôle Emploi, opérateur national à vocation universelle s'adressant notamment aux jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi et rencontrant des difficultés d'insertion d'ordre professionnel, et les Missions Locales qui complètent cette action et constituent un réseau dédié à l'accompagnement des jeunes les plus en difficulté.

Pour la Mission Locale Haute-Garonne, ce sont 900 jeunes qui sont concernés, d'avril 2015 à juin 2016.

### Quelles actions ?

Au cours des derniers mois, un ensemble de mesures a été mis en place, structuré autour de deux objectifs principaux :  
- activer et accompagner les jeunes les plus en difficulté dans une première expérience professionnelle (emplois d'avenir, garantie jeunes) ;

- soutenir les embauches des jeunes dans le secteur marchand (contrat de génération, loi sur la sécurisation de l'emploi favorisant les embauches de jeunes en CDI).

Les actions qui seront soutenues dans le cadre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes se concentreront prioritairement sur le premier objectif. Elles concerneront l'activation des jeunes à travers l'accompagnement renforcé et la formation, tandis que le soutien aux emplois aidés (autre que la formation associée) sera financé dans le cadre national et / ou du FSE.

### Les avantages des actions dans l'IEJ

L'IEJ correspond à un accompagnement personnalisé de 4 mois proposant une alternance d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs adaptés aux besoins spécifiques du jeune.

L'objectif de l'IEJ est l'accès à un stage, une formation, un apprentissage et/ou un emploi.

Il s'agit d'un dispositif mis en place pour permettre aux jeunes d'atteindre leurs objectifs professionnels.

Des entretiens individuels réguliers avec un conseiller référent disponible sont programmés.

\* Estimation effectuée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) au niveau national.

### Contact :

**Mme Evelyne ZAMBON**  
**Mission Locale Haute-Garonne**  
**Antenne Nord Est – 37, route de Fronton**  
**31140 Aucamville**  
**Tél. : 05 61 70 25 40**

# Le CBE du NET : un service d'aide à la création d'entreprise sur votre territoire

Certaines communes de l'intercommunalité adhéraient auparavant de façon autonome au Comité de Bassin pour l'Emploi du Nord Est Toulousain. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, c'est la communauté de communes qui y adhère pour l'ensemble de ses communes.

Grâce à cette participation, le CBE du NET reçoit gratuitement les porteurs de projet de la CCCB, afin de les aider à concrétiser leurs projets et à pérenniser leurs structures.

### Accompagnement à la création d'entreprise et d'association

#### Montage du dossier

Étude de marché, genèse du projet

#### Structuration financière

Prévisionnel sur 3 ans, recherche de financement

#### Choix du statut – Aide à l'implantation Immatriculation et suivi pendant 3 ans après immatriculation

### Suivi des entreprises et des associations

#### Aide au recrutement

Financement, offre d'emploi, pré recrutement...

#### Mise en réseaux

Aide à l'implantation sur le territoire, mise en commun de contacts partenaires...

#### Formation professionnelle

Atelier collectif, after work...

#### Gérer et développer son entreprise et/ou son association

#### Diagnostic

GPEC, Égalité professionnelle...

### L'équipe

**Sophie Lopez :**  
Directrice développement  
Suivi des entreprises et associations

**Aurélié Buhagiar :**  
Chargé de mission  
Accompagnement créateurs d'entreprises

**Laëtitia Gombert :**  
Assistante administrative



05 62 89 07 70  
contact-cbedunet@orange.fr  
39 Allée des Écoles  
31660 Bessières

## En bref

Retour  
d'expérience  
d'une entreprise  
ayant bénéficié  
de l'aide du CBE

**Le CBE soutient les projets novateurs et artisanaux, tels que celui de M. Patrick GAUDEY, implanté sur la communauté de communes des Coteaux Bellevue, à Pechbonnieu, et qui propose des savons faits maison, garantie artisanale et française.**



Dirigé vers le CBE du NET par Mme Sabine Geil-Gomez, Maire de Pechbonnieu, Présidente de la communauté des communes des Coteaux Bellevue et administratrice du CBE du NET, M. GAUDEY a été accompagné pour la création de son entreprise : étude de marché, statut juridique, fiscalité, statut social... Aujourd'hui, M. GAUDEY bénéficie d'un suivi pour son développement.

#### Voici son témoignage :

*« L'équipe de CBE du NET m'a accompagné pour poser les bases administratives de la création d'entreprise et m'a permis de mieux appréhender l'environnement gestion et commercial »*

Venez découvrir des produits artisanaux et en prime le sourire et le bel accueil que vous réserve M. Patrick GAUDEY.

Les savons de Cocagne :  
patnat.gaudehy@free.fr  
06 52 16 85 89

<http://www.savon-cocagne.fr>

# Les ciné-débats - conférences 2015

La programmation de ciné-débats du centre social et culturel de la communauté de communes des Coteaux Bellevue est repartie de plus belle dès le mois de janvier!

**L**e cinéma le Ventura de Saint-Geniès-Bellevue a accueilli deux ciné-débats et une centaine de personnes!

Une soirée sur l'adoption a été proposée avec le film « Va Vis et Deviens ». Ce film atteint une dimension à la fois religieuse et politique en explorant de façon très sensible des thèmes aussi vastes que l'adoption, l'identité, l'intégration culturelle et l'amour parental. À l'issue de la projection, Élisabeth Bardou, pédo-psychiatre et Martine Leconte-Volpert, psychologue de la section Adoption de Médecins du Monde ont répondu à de nombreuses questions sur les conditions de l'adoption, l'évolution, les difficultés, le suivi et le soutien des familles adoptives...

Pour la deuxième soirée, le GENEPI et la Ligue des Droits de l'Homme ont animé un débat sur le droit des femmes en prison et le fonctionnement des prisons en France, autour du film « Omblin ». Vaste sujet et nombreuses questions de la part du public, où le milieu carcéral est aujourd'hui encore peu expliqué au grand public...

Pour la première conférence, le centre social a eu l'honneur d'accueillir à nouveau Jean Epstein, au gymnase de Saint-Geniès-Bellevue, où plus de 700 personnes sont venues l'écouter. Une conférence riche, dynamique, où adolescence ne rime pas forcément avec crise! Pour Jean Epstein : « Même quand tout va bien, l'ado est double : à la fois bébé et adulte. Cela se traduit par un sentiment de toute puissance et un doute profond qui l'habite ». Il se pourrait que Jean Epstein revienne sur notre intercommunalité, tant ses conférences sont plaisantes, valorisantes, positives et pleines d'humour!



« Dans tes bras »

## De septembre à novembre, les séniors étaient à l'honneur!

Une journée « Conseils et prévention sur la route » a été organisée en partenariat avec l'association de Prévention routière 31 ; une journée conviviale sous formes d'ateliers pour comprendre les effets du vieillissement sur la conduite automobile, des conseils pour agir, anticiper le risque et préserver sa mobilité. Un objectif : informer et redonner confiance aux séniors afin de leur permettre de rester mobiles le plus longtemps possible! La journée s'est terminée autour d'un repas, convivial, où les vingt participants échangeaient sur les quelques fautes commises lors de la révision du Code de la route!

La pièce « Dans tes bras » aborde la dépendance et la maltraitance des personnes âgées. La communauté de communes des Coteaux Bellevue l'a proposée, en octobre, à la salle polyvalente de Saint-Geniès-Bellevue. Cette intervention théâtrale, de la Compagnie Soleil Sous La Pluie, est un spectacle sur la vieillesse créé à partir d'un travail d'enquête auprès des personnes âgées, de leur famille et de professionnels de la santé. « Dans tes bras » livre trois portraits de fa-

mille avec humour et sensibilité, une comédie qui permet d'aborder les relations entre les générations mais aussi la dépendance et ses problématiques. Après le spectacle, le public était invité à réagir à différentes situations évoquées par les artistes. La pièce a connu un franc succès; le public est resté ému face à tant de réalisme... Le débat s'est enchaîné sur l'autonomie des personnes âgées, la place des enfants et aidants familiaux... Une soirée riche à renouveler l'an prochain.



Conseils et prévention sur la route

# La santé cardio-vasculaire pour tous

Les parcours du cœur sont devenus au fil du temps LE grand rendez-vous médiatique et populaire de la Fédération française de cardiologie partout en France. Cette journée est la plus grande opération de prévention-santé organisée dans le but de faire reculer les maladies cardio-vasculaires.

Organisé depuis 6 ans par la communauté de communes, cet événement, devenu aujourd'hui « À corps et à cœur », a pour objectif d'informer les générations sur les maladies cardio-vasculaires notamment chez les enfants, de se former aux gestes qui sauvent et à l'usage des défibrillateurs. Le 27 septembre, des professionnels de santé se sont mobilisés sur la commune de Rouffiac pour proposer une chaîne de dépistage avec des tests simples (tension, cholestérol, glycémie, IMC, dépendance tabagique) et des conseils. Deux conférences ont également eu lieu, en partenariat avec l'Association Française de cardiologie de Midi-Pyrénées et le CHU de Toulouse: « La prise en charge des enfants atteints de maladies cardiaques par la Chaîne de l'Espoir », avec le Docteur Daniel

Roux, et « La prévention cardio-vasculaire commence chez les enfants », proposée par les Professeurs Acar et Dulac.

Côté sport, le public a pu s'essayer à différentes activités sportives, telles que le Tai chi chuan, le rugby flag, le Qi gong, la gym... Grâce à la participation du chef étoilé Daniel Gonzalez, du restaurant Ô Saveurs à Rouffiac, deux ateliers gratuits « Découverte des goûts et des saveurs » ont été proposés, l'un s'adressant aux enfants, l'autre aux adultes. Conviviaux, ces ateliers leur ont permis d'apprendre à équilibrer leur alimentation sans en occulter les aspects gourmands.

**En 2016, cette journée aura lieu le dimanche 3 avril à Montberon. Le programme sera disponible dès le mois de mars.**



## En bref

### Défibrillateurs: la CCCB s'engage pour la santé publique

**En complément des défibrillateurs déjà installés en 2010 et 2011, la CCCB a équipé les communes de Labastide-Saint-Sernin et Rouffiac-Tolosan de trois appareils chacune.**

Avec ces nouveaux défibrillateurs, la CCCB est désormais équipée de 25 appareils, intérieurs ou extérieurs, sur l'ensemble de son territoire.

Parce que chaque minute compte, la défibrillation augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

**Liste des défibrillateurs installés sur la CCCB :** (voir carte page 35)

#### Castelmaurou

- Salle des Fêtes (intérieur)
- Gymnase Suzanne Lenglen (intérieur)
- Cinéma Le Méliès (intérieur)

#### Montberon

- Mairie (extérieur)
- Salle des fêtes (intérieur)
- Maison des associations (intérieur)
- Club house du stade (intérieur)

#### Labastide-Saint-Sernin :

- Mairie (extérieur)
- Stade (intérieur)
- Salle de gymnastique (intérieur)

#### Pechbonnieu :

- Mairie (extérieur)
- Stade (intérieur)
- Gymnase Colette Besson (intérieur)
- Salle des fêtes (intérieur)

#### Rouffiac-Tolosan :

- Mairie (extérieur)
- Complexe sportif (intérieur)
- Véhicule de police municipale

#### Saint-Geniès-Bellevue :

- Mairie (extérieur)
- Salle polyvalente (extérieur)
- Cinéma le Ventura (extérieur)
- Ateliers municipaux (extérieur)

#### Saint-Loup-Cammas :

- Mairie (extérieur)
- Salle des fêtes (intérieur)
- Maison des associations (intérieur)
- Stade (intérieur)

Ces appareils peuvent sauver des vies, merci de les respecter !

### Aide exceptionnelle aux réfugiés

**Le conseil communautaire a voté à l'unanimité une aide d'urgence exceptionnelle de 7 000 € en faveur des populations victimes des conséquences des conflits en cours au Moyen-Orient.**

Cette aide financière a été versée à trois associations sur le territoire français : l'association Solidarity Union, le Secours Populaire de la Haute Garonne, ainsi que France Terre d'Asile.

Cette aide permettra d'aider ces associations qui ont pour mission de venir en aide aux réfugiés, sur les plans de l'accueil, l'insertion, les dons de vêtements, l'alimentaire, l'hébergement...

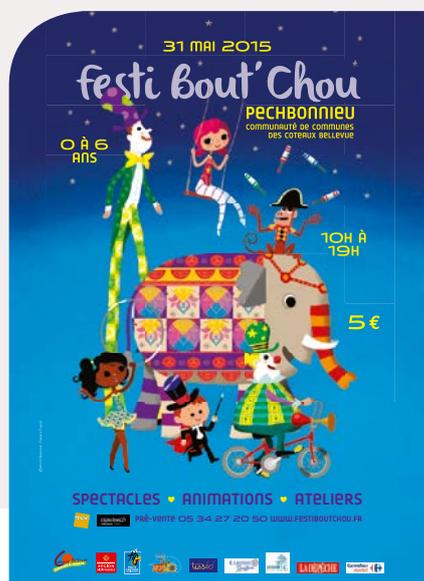
### Appel à bénévoles Festi Bout'Chou

**Festi Bout'Chou est un événement festif et culturel rare, mais aussi un grand moment de convivialité et de citoyenneté qui n'a d'existence que grâce à l'investissement d'hommes et de femmes du territoire.**

Bénévoles, élus, professionnels de l'éducation et de la petite enfance, éducateurs des crèches et des ALAE, salariés des communes qui, ensemble, ont fait de ce festival un événement culturel et festif unique. Le festival ne pourrait pas exister sans ses bénévoles.

Il ne pourrait pas exister non plus sans ses partenaires financiers.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles ou devenir sponsor, pour offrir le plus beau des festivals aux enfants, vous pouvez contacter le 05 34 27 20 51.



# L'informatique à la portée de tous

L'atelier informatique, mis en place depuis plusieurs années par le centre social et culturel de la communauté de communes, a débuté en novembre 2015.



Ce dernier s'adresse à toutes les personnes souhaitant s'initier à l'utilisation du matériel informatique et aux ressources d'Internet.

L'atelier accueille vingt personnes de tous niveaux qui découvrent ainsi l'univers informatique dans une ambiance détendue.

### Deux modules de travail sont proposés :

- Le premier correspond à l'initiation à la bureautique : prise en main de l'ordinateur, bases de Windows, traitement de texte... Ce module peut intéresser également tous ceux qui souhaitent travailler la mise en forme de documents en lien avec un projet professionnel ou une formation mais aussi la mise en forme de CV, la mise en page de mémoires, de rapports de stage...
- Internet sera traité dans le cadre d'un second module : apprentissage de la navigation en ligne (recherches, messagerie, achats, transfert de photos numériques...).

Si vous avez un ordinateur portable, il est recommandé de l'amener car il est toujours plus facile de travailler avec un outil familier. Vous pouvez également vous munir d'une clé USB afin de sauvegarder les documents créés et de pouvoir les utiliser en dehors de l'atelier.

**Pour vous inscrire vous pouvez contacter le 05 34 27 20 52 / [centresocial@cc-coteauxbellevue.fr](mailto:centresocial@cc-coteauxbellevue.fr) pour toutes inscriptions.**

# COP 21 - CMP 11 : une opportunité historique



Nous avons tous entendu parler de la conférence sur le climat qui s'est tenue à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Mais, que signifient COP21 et CMP11 ?

La CCNUCC (voir encadré) a été adoptée au cours du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, en 1992. Ratifiée par 196 « parties » prenantes à la Convention (195 États plus l'Union européenne en tant qu'institution), elle reconnaît l'existence d'un changement climatique d'origine humaine et donne aux pays industrialisés le primat de la responsabilité pour lutter contre ce phénomène.

La COP, organe suprême de la convention, se déroule par rotation dans un des pays des cinq groupes régionaux de l'Organisation des Nations Unies : Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie, Europe Centrale et Orientale, Europe de l'Ouest et autres. Les décisions ne peuvent être prises qu'à l'unanimité des parties ou par consensus.

La COP 21 est une échéance cruciale puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous, pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2 °C d'ici à 2100. En effet, ces dernières années, nous avons assisté à une augmentation des phénomènes liés au changement climatique : hausse des températures et/ou de la pluviométrie, des inondations et des sécheresses plus nombreuses... Au-delà de l'impact climatique, il faut également considérer la situation de surendettement écologique dans lequel se retrouve notre humanité : depuis le 9 août 2015 nous vivons au-dessus de nos moyens. Nous avons consommé en moins de 8 mois toutes les ressources naturelles que la planète peut produire en une année (source : global footprint network).

Pourquoi au-delà de ces 2 petits degrés sur notre planète, l'existence même de notre humanité à sa surface est menacée ?

### **Le réchauffement climatique affecte nos ressources alimentaires**

Les rapports scientifiques récents montrent

qu'au-delà d'une augmentation de +2 °C de la température globale, il deviendra très difficile de nourrir l'ensemble de l'humanité avec la diminution du rendement des cultures, de plus fréquents événements climatiques extrêmes, des bouleversements dans les saisons et surtout de très fortes inégalités sur les ressources en eau, source majeure de conflits entre populations.

### **Le réchauffement climatique affecte aussi nos océans**

Ils sont pourtant nos premiers défenseurs en captant la majeure partie du CO<sub>2</sub> contenu dans l'atmosphère, mais cette absorption les acidifie et ce faisant entraîne un bouleversement écologique profond dont notamment la disparition des coraux, éléments essentiels à la chaîne écologique marine. Le degré de salinité des océans se modifie aussi, impactant les courants marins qui sont des facteurs importants de notre équilibre climatique actuel. Enfin la montée des eaux due à un vaste phénomène de dilatation va immerger d'immenses territoires et provoquer de vastes migrations de populations.

### **Le réchauffement climatique affecte l'ensemble de la biodiversité**

La dégradation des sols, de l'air et des habitats, les déforestations et l'agriculture intensive entraînent une disparition massive des espèces animales et végétales et une prolifération d'autres espèces potentiellement envahissantes ouvrant des déséquilibres écologiques encore inconnus. N'oublions pas que les services « gratuits » rendus par la nature nous autorisent à garder une place sur la planète.

Une action coordonnée est donc indispensable, une lutte armée d'un nouveau genre envers un adversaire commun que nous

#### COP 21

En anglais « 21<sup>th</sup> Conference Of the Parties » : il s'agit de la 21<sup>e</sup> conférence des signataires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques rédigée en 1992 (CCNUCC).

#### CMP 11

En anglais « 11<sup>th</sup> Conference of the Meeting of the Parties to the Kyoto Protocol » : il s'agit de la 11<sup>e</sup> conférence des parties au protocole de Kyoto, accord complémentaire à la COP, ayant fixé pour la première fois aux pays développés des engagements chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Depuis ce protocole, aujourd'hui échu (2008-2012), plus aucun texte n'engage le monde dans une démarche de lutte contre le changement climatique, ses causes et ses effets.

avons produit : nous sommes responsables de l'explosion des émissions de CO<sub>2</sub>, et responsables également de leurs conséquences.

### **Alors qu'espérer de cette COP 21 ?**

D'abord l'opportunité d'une amorce de gouvernance mondiale puisque pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, tous les pays réfléchissent ensemble à un nouveau modèle de développement face à un problème global touchant toute la « maison commune ».

Puis, l'opportunité d'une relance économique mondiale par la mise en place d'un nouveau modèle avec ses investissements massifs et ses emplois associés. Une relance « solidaire » puisque les pays développés fortement endettés en émissions de CO<sub>2</sub>, doivent aider les pays en développement à s'engager dans un système sobre en carbone. Pouvoir « repartir de la case départ » avec un financement partagé d'au moins 100 milliards, c'est l'un des points critiques qui a été abordé lors de la Conférence de Paris. Un accord sur ce point est historique. Allons vers un avenir durable ou plutôt soutenable, dans lequel l'humanité pourra s'intégrer en symbiose avec la biosphère et non la modifier ou la contrôler. Trouvons un nouveau modèle de développement économique et humain autorisant du bonheur durable pour tous !

Nos actions au quotidien participent à limiter le réchauffement climatique, soyons tous acteurs de la « COP 21 ».



Une des Zoé électriques de la CCCB

# Les voitures électriques, des véhicules d'avenir

## Et le diesel ?

**Dans l'imaginaire collectif, il faut éliminer le diesel, dangereux pour la santé, parce qu'il émet des particules fines. Or, les véhicules diesel actuels sont équipés de filtres qui piègent ces particules fines à hauteur de 99,9 %, c'est-à-dire qu'ils n'en rejettent quasiment plus du tout.**

En France, les transports représentent 15 à 20 % des rejets de ces poussières, contre environ 35 % pour le chauffage de nos maisons.

De plus, la majeure partie (environ 60 %) des particules attribuables au trafic routier provient de l'abrasion mécanique (freins, pneus, revêtement de la chaussée) et de la remise en suspension des poussières déposées sur la route, selon une étude menée par un laboratoire suisse. Les gaz d'échappement, eux, sont la source des 40 % restants.

En réalité, ces particules seraient responsables de 42 000 décès prématurés, c'est-à-dire survenant de quelques mois à deux ans plus tôt que la normale. Mais ces chiffres, que certains experts jugent surestimés, sont à relativiser, car ils reposent sur des données datant de 2001, avant la diffusion des filtres à particules. De plus, il s'agit de projections, et non de décès constatés. Les plus touchés sont les automobilistes eux-mêmes ! En effet, la pollution atmosphérique est deux fois plus intense dans l'habitacle d'une auto que sur le trottoir. Dans cet espace confiné, l'air se renouvelle peu et les polluants stagnent.

### Qu'est-ce qu'un véhicule électrique ?

Le véhicule électrique est une voiture propre qui roule à l'électricité au lieu du carburant. C'est donc une solution judicieuse pour lutter contre la pollution.

Les véhicules électriques ne produisent ni particules fines ni sons durant leur utilisation. Les voitures électriques ont plutôt une vocation urbaine.

### Avantages techniques de la voiture électrique

La voiture électrique possède plusieurs avantages qui permettront aux consommateurs de faire, à terme, la différence entre les véhicules électriques et les véhicules thermiques :

- Les véhicules électriques sont dépourvus de pollution sonore puisqu'ils sont totalement « silencieux », ce qui sera favorable à nos oreilles dans les mégapoles où, actuellement, le bruit causé par les voitures est très important et provoque de nombreuses nuisances.
- Les véhicules électriques sont agréables à conduire, avec un roulement qualifié de "doux" en raison d'une accélération continue et progressive.
- L'architecture technique des véhicules électriques est simple : moins de pièces en mouvement. Ces véhicules sont plus faciles d'entretien et plus fiables. Ils ont une meilleure durée de vie que les véhicules thermiques. Le coût global d'entretien est par conséquent nettement moins important.
- Les véhicules électriques ne consomment pas d'énergie dans les embouteillages et les freinages (la voiture se recharge seule). Ils sont donc très adaptés au milieu urbain qui sera le principal mode d'habitat du futur (mégapole).
- Selon certaines études, le coût à l'usage d'un véhicule électrique est nettement moins important que pour le thermique : le prix du carburant pour 1 km avec une voiture à essence est d'environ 0,13 € tandis que pour une voiture électrique, le

coût de l'électricité revient à 0,02 € du km. Il faut pondérer ce résultat avec le coût d'acquisition qui est actuellement prohibitif pour les acheteurs de citadines.

### Avantages fiscaux liés à l'achat d'une voiture électrique

- La taxe carbone, appliquée sur le coût des carburants, pour jouer sur le différentiel entre le coût d'usage du véhicule thermique et de la voiture électrique,
- Le bonus écologique joue sur le prix d'achat de la voiture électrique. Via une aide financière à l'achat ou à la location de longue durée (2 ans et plus), ce bonus vise à récompenser les acquéreurs de voitures neuves émettant le moins de CO<sub>2</sub>. Plus les émissions de CO<sub>2</sub> du véhicule sont faibles, plus le bonus écologique est important (6 300 € maximum).

À cela, se rajoute une prime allant jusqu'à 10 000 € qui peut être versée pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride, en mettant au rebut un vieux véhicule diesel.

**La CCCB compte à ce jour trois véhicules 100 % électriques, qui constituent la moitié de sa flotte automobile :**

- un véhicule pour procéder aux tournées de surveillance du territoire pour la police intercommunale,
- un véhicule pour les agents instructeurs du service urbanisme pour procéder aux conformités des constructions,
- un véhicule pour les liaisons entre les communes de la CCCB et les déplacements dans la métropole toulousaine.

**Ces véhicules électriques répondent en tout point aux besoins des services intercommunaux. Mais ce choix est avant tout basé sur des considérations d'ordre écologique et environnemental et est cohérent au regard de la politique menée par les élus de l'intercommunalité. Outil idéal de mobilité pour les trajets quotidiens, les véhicules électriques sont très faciles d'utilisation grâce à l'installation de bornes électriques de recharge.**

# L'eau est le miroir de notre avenir et une source de vie, économisons-la !

En 2010, les Nations Unies reconnaissaient le droit humain à l'eau potable et à l'assainissement. Et pourtant... notre planète est la seule du système solaire à posséder de l'eau liquide, et notre pays, l'un des plus privilégiés du globe terrestre.

**E**xploitée sans mesure ni prudence, l'eau est de plus en plus polluée, et la production d'eau potable de plus en plus complexe et coûteuse.

Disposer en quantité suffisante d'une eau de bonne qualité est l'un des grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, car si rien n'est fait pour protéger cette ressource, l'impact des activités humaines sur le cycle naturel de l'eau et sur les écosystèmes aquatiques pourrait avoir des conséquences irréversibles.

Aujourd'hui, entre 4 000 et 5 000 enfants meurent chaque jour faute d'un accès suffisant à l'eau potable. Dans le même temps, nous continuons à faire de nos cours d'eau et océans de véritables poubelles et à exploiter, voire surexploiter, les ressources marines.

Désormais, chacun doit, à l'échelle locale, régionale ou nationale, dans son entreprise ou son réseau social, formaliser des engagements concrets et mettre en place des solutions.

La chasse au gaspillage passe donc, non seulement par la recherche et la réparation des fuites, mais aussi par des changements de comportement : ne pas laisser couler l'eau inutilement, préférer la douche au bain, etc.

Une canalisation non étanche, les fuites entre le compteur et la maison... peuvent être importantes.

### Comment détecter une fuite ?

Fermer les robinets, relever l'index du compteur et quelques heures plus tard faire un second relevé ; toute différence entre les deux chiffres est signe de fuite.

### Petits exemples :

- Un robinet qui goutte = 96 litres d'eau perdues par jour.
- Un filet d'eau = 140 m<sup>3</sup> par an.
- Une chasse d'eau qui fuit = 600 litres/jour, soit la consommation d'une famille de 4 personnes.

L'évaluation de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux représente un travail certes laborieux mais nécessaire.



## En bref

Les communes de la CCCB renouvellent leur confiance à GrDF

**Au terme d'un engagement de trente ans, les communes de Castemaurou, Pechbonnieu, Saint-Geniès-Bellevue, Saint-Loup Cammas et Rouffiac-Tolosan ont décidé de renouveler leur confiance à GrDF.**



Le 18 mai 2015, les Maires et Thierry Grangetas, directeur Client-Territoires de GrDF Sud-Ouest, ont signé le renouvellement du contrat de concession de ces communes pour trente nouvelles années. C'est donc pour une nouvelle période de trente ans que l'opérateur du réseau de gaz accompagnera ces communes et leurs administrés dans la transition énergétique en continuant d'entretenir le réseau existant, d'assurer le développement en faisant bénéficier la collectivité des évolutions à venir : les gaz verts et la maîtrise de l'énergie avec l'arrivée du nouveau compteur communicant Gazpar. Comme l'explique Thierry Grangetas, « les perspectives d'avenir sont positives puisqu'à l'horizon 2050 plusieurs scénarios dont celui de l'Ademe envisagent 50 % de gaz "vert" issus de la méthanisation des déchets dans le réseau. Dans un avenir proche, le réseau de gaz pourra également offrir la possibilité de stocker la production des énergies renouvelables non permanentes transformées en hydrogène. » Pour les particuliers, l'arrivée prochaine du nouveau compteur communicant Gazpar sera également une opportunité pour réaliser des économies d'énergie avec deux atouts : une facturation sur relevé réel et sans dérangement, avec une meilleure maîtrise de l'énergie grâce à une information plus fréquente sur ses consommations mises à disposition quotidiennement sur Internet.

### Baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Le poids des poubelles collectées par le SITROM sur la CCCB est stable, voire en légère augmentation :

- 224 kg / habitant en 2013,
- 232 kg / habitant en 2014.

Malgré cela, le conseil communautaire de la CCCB a voté pour la troisième année consécutive une baisse\* du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui est de 12,50 % en 2015 (14,81 % en 2012).

\* baisse valable pour les communes de Castelmaurou, Montberon, Pechbonnieu, Saint-Geniès-Bellevue et Saint-Loup-Cammas.



Évolution du taux de la TEOM

# Le recyclage de la CCCB et ses bénéfices pour l'environnement

De par nos gestes en faveur du recyclage, nous vous proposons de constater par vous-même une partie de la contribution de notre territoire aux économies d'énergies ainsi que les bénéfices

environnementaux que vous, habitants de la CCCB, avez apportés à notre planète sur l'année 2014.

À nous tous, poursuivons nos efforts pour encore améliorer nos performances.



1 tonne d'acier =  
10 989 boîtes  
de conserve 4/4

Sur 1 t d'acier issue de collectes sélectives, on obtiendra, après recyclage : 860 kg d'acier recyclé

**1,4 voiture**

(une voiture de 1 000 kg, contient env. 750 kg d'acier)

**ou 19 caddies**  
(45 kg l'unité)

**ou 1 229 boules de pétanque**  
(700 g l'unité)

#### Bénéfices environnementaux

Les habitants de la CCCB ont recyclé environ 40,92 t, soit

- 78,57 t de minerai de fer
- 473,44 m<sup>3</sup> d'eau
- 25,78 t de coke (charbon)
- 182,50 MWh d'énergie
- 72,84 t équivalent CO<sub>2</sub>



1 tonne d'aluminium =  
66 667 canettes de 33 cl

Sur 1 t d'aluminium issue de collectes sélectives, on obtiendra, après recyclage : 586 kg d'aluminium recyclé

**117 chaises**  
(5 kg l'unité)

**ou 293 vélos**  
(2 kg le cadre d'un vélo de course)

**ou 586 trottinettes**  
(1 kg le cadre)

#### Bénéfices environnementaux

Les habitants de la CCCB ont recyclé env. 3 t, soit

- 7,32 t de bauxite
- 79,77 MWh d'énergie
- 3,21 m<sup>3</sup> d'eau
- 20,67 t équivalent CO<sub>2</sub>



Sur 1 t de PET issus de collectes sélectives, on obtiendra, après recyclage : 725 kg de PET recyclé

**1,4 voiture**  
**725 couettes**  
(1 kg de fibres de PET recyclé dans 1 couette)

**ou 1 813 pulls polaires**  
(400 g l'unité)

1 tonne de bouteilles et  
flacons PET =  
28 571 bouteilles de 1,5 l

### Bénéfices environnementaux

Les habitants de la CCCB ont recyclé environ 89 t, soit  
- 54,29 t de pétrole brut - 975,44 MWh d'énergie  
- 16 t de gaz naturel - 203,81 t équivalent CO<sub>2</sub>



Sur 1 t de verre issue de collectes sélectives, on obtiendra, après recyclage : 962 kg de verre recyclé

**2 138 nouvelles bouteilles de 75 cl**  
(450 g l'unité)

1 tonne de verre =  
2 222 bouteilles de 1,5 l

### Bénéfices environnementaux

Les habitants de la CCCB ont recyclé environ 487,33 t, soit  
- 321,64 t de sable - 570,18 m<sup>3</sup> d'eau - 224,17 t équivalent CO<sub>2</sub>  
- 48,73 t de calcaire - 711,50 MWh d'énergie



Sur 1 t de briques issue de collectes sélectives, on obtiendra, après recyclage : 667 kg de fibres recyclées

**5 558 rouleaux de papier cadeau**  
(120 g l'unité)

**ou 6 670 rouleaux de papier toilette**  
(100 g l'unité)

1 tonne de carton =  
38 462 briques de 1 l

### Bénéfices environnementaux

Les habitants de la CCCB ont recyclé environ 217 t, soit  
- 429,66 t de bois  
- 1 968,19 m<sup>3</sup> d'eau

Pour résumer, voici un tableau récapitulatif des économies d'énergies représentées par vos gestes de recyclage sur l'eau, l'énergie et le CO<sub>2</sub> en 2014 :

Eau m <sup>3</sup>	MWh d'énergie	Équivalent CO <sub>2</sub>
Économies réalisées sur la CCCB (env.)		
<b>3 015 m<sup>3</sup></b>	<b>2 822 MWh</b>	<b>521 tonnes</b>
Conso. moyenne domestique * (par hab et par an, env.)		
<b>55 m<sup>3</sup></b>	<b>10,3 MWh</b>	<b>1,78 tonnes</b>
Soit l'équivalent de la consommation de (env., arrondi)		
<b>55 pers.</b>	<b>274 pers.</b>	<b>293 pers.</b>

\* Données nationales, par Eco-emballage

Sources :

<http://e-tonnes.ecoemballages.fr>

<http://www.ecoemballages.fr/collectivites/vos-outils>

<http://www.ecoemballages.fr/la-docutheque-eco-emballages>

Sitrom

### Brûlage à l'air libre

**Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.**

**Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.**



À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

#### À savoir

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune de porte à porte. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

#### Sanctions

Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

#### À noter

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Textes de référence :

Circulaire du 13 septembre 1978 relative au règlement sanitaire départemental type (article 84)

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Réponse ministérielle du 12 septembre 2013 relative à l'interdiction générale et permanente de brûlage des déchets végétaux

Décret n°2003-462 du 21 mai 2003 relatif aux dispositions réglementaires du code de la santé publique (article 7)

# Lutte contre les rongeurs



Nous constatons depuis quelque temps une recrudescence de la présence de rongeurs sur notre territoire.

- Des bruits dans les cloisons, et/ou dans le plafond ?
- Des objets (fils électriques, tuyaux...) rongés ou mordillés ?
- Des emballages de produits alimentaires endommagés ?
- Présence de crottes (petit grain de riz noir ou d'un noyau d'olive) et d'urine ?
- Des odeurs persistantes ?

Votre maison ou vos locaux sont probablement infestés par des rongeurs.

Les souris et les rats sont très prolifiques, une souris peut avoir de 5 à 15 portées par an donnant naissance de 5 à 12 souriceaux. Vous devez vous attaquer au problème de ces envahisseurs occasionnels tout de suite, sinon vous risquez de subir une infestation grave.

#### La dératisation et sa réglementation

Les propriétaires d'immeubles ou établissements privés, les directeurs d'établissements publics doivent prendre toutes mesures pour éviter l'introduction des rongeurs et tenir constamment en bon état d'entretien les dispositifs de protection ainsi mis en place. Ils doivent, conjointement avec les locataires ou occupants, vérifier périodiquement si les

caves, cours, égouts particuliers, entrepôts, locaux commerciaux, locaux à poubelles, logements des animaux domestiques, etc., ne sont pas envahis par ces nuisibles et faire évacuer tous dépôts de détritiques et déchets susceptibles de les attirer.

Lorsque la présence de rongeurs est constatée, les personnes visées sont tenues de prendre sans délai les mesures prescrites par l'autorité sanitaire en vue d'en assurer la destruction et l'éloignement. La même obligation s'impose lors de la démolition des immeubles ainsi que sur des chantiers de construction.

Professionnels, industriels, restaurateurs, syndicats de copropriété, particuliers... des sociétés expertes en dératisation sont à votre service pour trouver avec vous une solution durable à votre problème d'infestation de souris, rat ou tout autre rongeur. L'Annuaire France Dératisation répertorie les entreprises expertes en dératisation. Tous ces prestataires possèdent un agrément ministériel pour mettre en œuvre en toute sécurité les meilleurs produits et les techniques de dératisation adaptés à votre infestation de rats ou de souris.

## Radars pédagogiques

Dans le souci d'améliorer la sécurité routière du territoire intercommunal, la CCCB a équipé chaque commune d'un radar pédagogique.

Ces radars sont mobiles et permettent donc de mener une politique préventive sur les points les plus sensibles des communes en matière de vitesse. Parce que la sécurité de chacun est l'affaire de tous !





# Alarme et télésurveillance : 6 raisons d'équiper votre habitation contre les cambriolages

En été comme en hiver, au printemps ou à l'automne, que vous soyez absent de façon ponctuelle, parti en vacances pour une longue durée, ou bien tout simplement à votre travail en pleine journée, s'il y a bien une activité aujourd'hui qui ne connaît pas la crise, c'est le cambriolage.

Ces cambrioleurs voient leurs rangs gonfler d'année en année et usent de techniques de plus en plus sophistiquées pour contrer la vigilance de tous. Il s'agit bien là d'une activité extrêmement lucrative, qui séduit, chaque année, de nouvelles recrues attirées par la valeur de vos biens personnels.

Et si, au moment même où vous lisez cet article, ces travailleurs à la légalité douteuse étaient chez vous en train de délester votre appartement ou votre maison de tous vos biens de valeur ? Vous en doutez ? Pour éviter de jouer à la loterie, regardez plutôt ci-dessous nos 6 raisons pour lesquelles

vous devriez équiper votre habitation d'un système d'alarme ou de télésurveillance.

### Des chiffres alarmants

Ci-dessous sont listés des chiffres que peu de gens connaissent à propos des cambriolages. Puisqu'il vaut mieux prévenir que guérir, voici notre top 6 :

1. 382 000 cambriolages perpétrés en France en 2013 (contre 359 500 en 2012 et 323 000 en 2011). Cela fait un cambriolage toutes les 90 secondes. Et en 2015, les prévisions sont encore à la hausse, avec la prolifération des gangs et mafias de l'Est.

N° de la police intercommunale  
des Coteaux Bellevue :  
06 45 16 33 74

Depuis plusieurs années, la police intercommunale mène l'action Tranquillité Vacances. Cette opération consiste à surveiller les habitations en l'absence de leurs propriétaires. Avant votre départ en vacances, signalez votre absence à la police intercommunale.

Pour cela, il vous suffit de :

- remplir la fiche prévue à cet effet : fiche à retirer à la mairie de votre domicile ou à télécharger sur le site internet de la CCCB [www.cc-coteauxbellevue.fr](http://www.cc-coteauxbellevue.fr), rubrique Police.
- la ramener à la mairie de votre domicile.

1. 1 risque sur 10 de se faire cambrioler en France sur les 6 prochaines années.
3. 8 cambriolages sur 10 ont lieu en pleine journée, ou autant de personnes au travail qui retrouvent leur maison ou appartement vide en rentrant le soir. Cela signifie aussi que 20 % des cambriolages se passent la nuit, parfois même en présence des propriétaires. On a connu plus rassurant !
4. 13 % des cambriolages sont élucidés. Oui, seulement 13 %. Cela laisse très peu de chances de retrouver les bijoux de famille auxquels vous tenez tant !
5. 80 % des infractions se font par la porte. L'usage d'explosifs ou l'intrusion par la cheminée tel un Père Noël malveillant restent heureusement de l'ordre du fantasme. Souvent, les techniques les plus simples sont les meilleures. Alors, pensez à bien fermer toutes vos portes à clé.
6. 95 % des cambrioleurs prennent la fuite lorsqu'une alarme se déclenche. Mais encore plus surprenant, 22 % des Français ayant subi un cambriolage n'ont pas amélioré leur sécurité par la suite !

### Comment protéger vos biens et vos proches ?

Pour partir l'esprit tranquille dès que vous franchissez le pas de votre porte, la solution la plus sûre est de protéger votre habitation des intrusions et d'en assurer la sécurité 7j/7 24h/24.

Un système de télésurveillance ou d'alarmes est un moyen de dissuasion très efficace contre les cambrioleurs, mais c'est aussi une solution vitale pour détecter un départ d'incendie ou une fuite de gaz, lorsque vous êtes absent, mais aussi lorsque vous êtes présent dans votre habitation et que vous dormez.

# Responsabilité des contenus publiés sur internet

C'est l'auteur d'un contenu publié sur internet (texte, vidéo... ) qui en est le responsable et sera condamné si ce contenu s'avère illicite. L'hébergeur ne sera responsable que s'il a délibérément mis en ligne ou laissé en ligne ce contenu illicite.



## 1. Responsabilités

La loi distingue la responsabilité des éditeurs et des hébergeurs de contenus publiés sur internet.

### Responsabilité des éditeurs

Si une personne juge qu'un contenu publié sur internet porte atteinte à ses droits (diffamation, injure, contrefaçon...), elle doit poursuivre en premier lieu l'éditeur de ce contenu, et non son hébergeur.

L'éditeur d'un contenu est son auteur, celui qui a créé le contenu.

Les hébergeurs doivent permettre à la justice d'identifier les auteurs d'un contenu stocké par leurs soins.

### Responsabilité des hébergeurs

L'hébergeur assure, à titre gratuit ou payant, le stockage de tout contenu (un blog, une vidéo...) pour le mettre à disposition du public via internet. Ce n'est qu'un intermédiaire technique et il ne choisit pas de mettre en ligne tel ou tel contenu. Il n'a pas la connaissance, ni le contrôle des contenus stockés. Et ce, même si son logo figure sur la page web où se trouve le contenu (dans le cas d'une vidéo par exemple).

Un réseau social, parce qu'il stocke des textes, des images ou des vidéos, peut être considéré comme un hébergeur.

L'hébergeur ne peut être tenu comme responsable des contenus stockés, uniquement si :

## CONTRÔLE PARENTAL

Le web est devenu ces dernières années le canal d'informations le plus utilisé par les jeunes.

Les enfants et adolescents sont sujets à un bombardement quotidien de contenus à ne pas mettre devant tous les yeux et toutes les oreilles. Il n'y a pas de meilleure façon de lutter contre les menaces du web que de sensibiliser les plus jeunes à une utilisation avisée et responsable du web. Outre la surveillance et la présence des parents, il existe des logiciels de contrôle parental discrets mais efficaces permettant de protéger le mineur contre les divers dangers d'internet.

La première responsabilité étant celle des parents, le contrôle parental est la première arme efficace pour lutter contre les dangers du web auprès des plus jeunes.

- il a eu connaissance de l'existence de ces contenus,
- ces contenus présentent un caractère manifestement illicite, c'est-à-dire constituant une violation évidente d'une règle de droit,
- et s'il n'a pas agi promptement pour retirer ces contenus dès qu'il en a eu connaissance.

En outre, les hébergeurs ne sont pas soumis à une obligation générale de surveiller les contenus stockés. Ils ne doivent agir que lorsqu'on leur signale tel ou tel contenu précis.

## 2. Demande de retrait d'un contenu

Deux procédures existent pour demander le retrait d'un contenu :

### Procédure non-judiciaire

Une personne s'estimant lésée par un contenu peut en demander directement le retrait à son hébergeur dans le cadre d'une procédure propre à l'hébergeur concerné. De nombreux hébergeurs, par exemple les plates-formes de vidéos, fixent en effet leurs propres conditions de retrait d'un contenu notamment en raison d'une atteinte aux droits d'auteur ou d'images choquantes. Ils possèdent pour cela des dispositifs de signalement spécifiques.

Les réseaux sociaux ont également leurs propres conditions de retrait des contenus. Ces conditions de retrait peuvent ne pas correspondre aux dispositions légales en vigueur en France et varient d'un hébergeur à l'autre.

## Procédure judiciaire

Une personne s'estimant lésée par un contenu et souhaitant agir en justice doit d'abord en demander le retrait à son éditeur.

Si cette première demande est infructueuse (aucune réponse, éditeur anonyme...), le demandeur peut contacter l'hébergeur. Si l'hébergeur n'a pas donné suite à une telle procédure, la personne qui demande ce retrait peut poursuivre l'hébergeur en justice.

La demande de retrait doit compter les éléments suivants :

- la date de la notification,
- si le demandeur est une personne physique : ses nom, prénoms, profession, domicile, nationalité, date et lieu de naissance ; si le demandeur est une personne morale : sa forme, sa dénomination, son siège social et l'organe qui la représente légalement,
- la dénomination et le siège social de l'hébergeur,
- la description des faits litigieux et l'adresse web du contenu incriminé,
- les motifs pour lesquels le contenu doit être retiré, qu'il s'agisse des motifs de droit (quelle loi a été violée ?) ou de fait (paternité d'un contenu, démenti de propos diffamatoires...),
- et la copie de la première demande de retrait adressée à l'éditeur ou la justification de l'impossibilité de contacter l'éditeur.

Toute personne utilisant cette procédure pour demander à un hébergeur le retrait d'un contenu parce qu'il serait illicite alors qu'elle sait cette information inexacte risque une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

**Attention :** même sans être victime, toute personne peut signaler un contenu illégal directement aux services de police et de gendarmerie par le biais d'un téléservice dédié (cf point n° 3). Ce signalement n'est pas un dépôt de plainte.

## Cas des commentaires

De nombreux sites proposent aux internautes de commenter leurs contenus dans un espace dédié situé en dessous des articles.

En cas de délit de presse (injure, diffamation, incitation à la haine raciale...), les auteurs de ces commentaires sont responsables de leurs propos. Une éventuelle plainte doit viser en premier lieu l'auteur du commentaire et non le propriétaire du site où se trouve ce commentaire.

Le propriétaire du site ne sera pas tenu comme responsable s'il n'avait pas connaissance du ou des commentaires incriminés avant leur mise en ligne. Il ne sera pas non plus responsable s'il a agi promptement pour retirer ces commentaires dès qu'il en a eu connaissance.

Textes de référence : Loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (article 6) et Loi n°82-652 du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle (article 93-3)

## 3. Où peut-on signaler un contenu illicite ?

Le site PHAROS, géré par des policiers et gendarmes spécialisés, permet à chacun de signaler les contenus illicites se trouvant sur internet.

En outre, les fournisseurs d'accès à internet et les hébergeurs doivent disposer d'un dispositif spécifique de signalement des contenus :

- pédophiles,
- discriminatoires (racisme, sexisme, homophobie, contre les handicapés),
- incitant à la violence ou portant atteinte à la dignité humaine,
- incitant au terrorisme ou en faisant l'apologie,
- ou faisant l'apologie de crimes contre l'humanité.

Ils doivent informer promptement les autorités de tout contenu ainsi signalé.

## 4. Dans quels cas signaler un contenu illicite ?

### Infractions visées

Un contenu ne peut être signalé sur PHAROS que s'il constitue une infraction à la loi française : pédophilie, incitation à la haine raciale, homophobie, apologie de crimes contre l'humanité, violences contre les personnes ou les animaux, apologie du terrorisme...

Le contenu peut être français ou étranger. Cependant, vous ne pouvez pas signaler un contenu injurieux ou diffamatoire à l'égard d'une personne déterminée, que vous soyez ou non cette personne.

Les spams doivent être signalés via le site Signal spam.

**Attention :** si vous vous estimez victime d'une infraction commise à cause d'Internet (escroquerie, injures...) et que vous souhaitez obtenir réparation, vous devez porter plainte, et non faire un signalement.

## Type de contenus

Vous pouvez signaler tout contenu accessible sur internet : un site, une vidéo, des photos, un blog ou un message diffusé sur un réseau social.

Tout contenu est concerné à partir du moment où n'importe quel internaute aurait pu y avoir accès, ce qui exclut les mails vous étant personnellement destinés par exemple.

Le contenu signalé n'est pas forcément un lien vers une page web : vous pouvez aussi signaler une personne agissant sur une plateforme de dialogue en direct (chat) grâce à son pseudonyme.

Lors du signalement, vous pouvez ajouter des commentaires permettant aux policiers et gendarmes de mieux identifier le contenu en cause.

## 5. Que deviennent les contenus signalés ?

### Traitement judiciaire

Une fois le contenu signalé, il sera examiné et s'il constitue bien une infraction, les policiers et gendarmes transmettront le cas à un service d'enquête compétent.

Si le contenu est étranger, il est transmis à Interpol ou aux autorités judiciaires du pays concerné.

**À noter :** il est inutile d'inciter vos proches et contacts sur les réseaux sociaux à signaler le même contenu au site PHAROS. Les policiers et gendarmes traitent un contenu dès les premiers signalements.

### Anonymat des signalements

Vous n'êtes pas obligé de laisser vos coordonnées lorsque vous signalez un contenu. Cependant, avec l'accord du procureur de la République, les policiers et gendarmes ont la possibilité d'identifier par la suite une personne ayant fait un signalement.



## Manifestations



# Festi Bout'Chou : était en piste pour sa 12<sup>e</sup> édition !

Le cirque et la magie étaient à l'honneur cette année.

**F**esti Bout'Chou, l'événement culturel, ludique et familial de la CCCB fêtait ses 12 ans.

En ce beau dimanche 31 mai, jour de fête des mères, ce sont près de 6 000 personnes qui se sont déplacées à Pechbonnieu.

Une journée magique, féerique, drôle et créative !

Festi Bout'Chou garantit toujours des éclats de rire, des représentations à couper le souffle, des rencontres inattendues, des moments créatifs ; bref, une journée inoubliable en famille !

Avec un programme sur mesure pour les marmots : des spectacles variés, marionnettes, contes, théâtre, musique... De véritables petits bijoux issus notamment du cirque d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, des animations de rue originales, des ateliers de découverte.

Merci à tous les acteurs qui œuvrent chaque année pour que Festi Bout'Chou soit une réussite : bénévoles, équipe logistique, professionnels de la petite enfance, personnels et élus des communes, partenaires financiers et institutionnels.

**La 13<sup>e</sup> édition de Festi Bout'Chou se déroulera le 22 mai 2016 à Pechbonnieu.**  
**Site internet : [www.festiboutchou.fr](http://www.festiboutchou.fr)**

# Mieux Vaut en Lire

La 16<sup>e</sup> édition du salon du livre dédié à la jeunesse s'est déroulée le dimanche 22 novembre à Pechbonnieu. Le thème retenu était : les héroïnes.

**D**es ouvrages, des concerts, des spectacles, des ateliers, des expositions, des dédicaces d'auteurs, d'illustrateurs... Un programme riche attendait le public. Cette journée a fait le bonheur de tous les enfants avec « l'heure du conte », des lectures et le spectacle « Envole-toi » de la Cie Artemisia.

Mais aussi, des ateliers de dessins, de manga, d'initiation à la sérigraphie, à la bande dessinée. Le kamishibai (ou petit théâtre japonais) a subjugué les enfants, et une crêpe party a régalé petits et grands. Le tout dans une ambiance très chaleureuse.

La ville de Pechbonnieu en a profité pour rendre hommage à l'une de ses héroïnes : Blanche Lavalade-Robène, pechbonniennaise et grande résistante pendant la seconde guerre mondiale.

### Des ateliers sur le livre et l'écrit

En amont du salon du livre, et ce pour la quatorzième année consécutive, la CCCB a organisé dans les groupes scolaires des interventions d'auteurs venus échanger avec les enfants sur leur métier. Les crèches intercommunales et le Relais Assistantes Maternelles ont également été associés à ces interventions puisque Claire Garralon est venue raconter son ouvrage « Rond Rouge » aux très jeunes enfants.

La CCCB a réédité le concours habituel, mais cette année, la priorité était donnée à la BD. Les ALAE de la CCCB ont participé au prix BD en réalisant différentes planches, après avoir suivi une intervention de l'auteure Delphine Panique. Les enfants ont eu beaucoup d'imagination pour réaliser textes et dessins. Les œuvres des enfants ont été soumises au vote d'un jury intercommunal



Présentation de Rond Rouge par Claire Garralon au RAM

présidé par Sabine Geil-Gomez, qui a divulgué le palmarès et remis des récompenses aux participants en clôture du salon le 22 novembre :

- Prix de la super héroïne avec « Le retour de Ratman » : ALAE de Saint-Geniès-Bellevue,
- Prix du super scénario avec « Les aventures de Lourie » : ALAE de Montberon,
- Prix du super engagement avec « Les aventures de Poulpegril » : ALAE de Castelmaurou,
- Prix de la super originalité avec « Lourie la louve » : ALAE de Pechbonnieu,
- Prix du super humour avec « Cati et les fruits » : ALAE de Saint-Loup-Cammas
- Prix de la super histoire d'amour avec « la 180<sup>e</sup> mission de poulpe girl » : ALAE de Labastide-Saint-Sernin.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des planches sur le site de la CCCB : [www.cc-coteauxbellevue.fr](http://www.cc-coteauxbellevue.fr)



## “Détours, 19 ans déjà !”

**Et oui, 19 ans déjà que le festival de courts-métrages Détours en Cinécourt, porté par une équipe d'une quinzaine de bénévoles, est désormais inscrit dans les rendez-vous culturels incontournables de nos coteaux.**

Parti d'une simple séance, le festival Détours est devenu international. Plus de 70 films présentés, pour la plupart très récents, sont choisis très attentivement par l'équipe parmi plus de 500 films candidats envoyés par les maisons de production du monde entier.

Depuis la première édition, la ligne artistique est toujours la même : rythme, scénario abouti, direction d'acteurs maîtrisée. Et toujours l'envie de correspondre aux attentes d'un public fidèle qui se presse tous les ans, en juin, à Saint-Geniès-Bellevue.

À en croire les files d'attente devant le guichet c'est un cocktail qui leur réussit.

**Alors à vos agendas et rendez-vous du 9 au 11 juin 2016 à Saint-Geniès Bellevue !**



Ronny Gan en pleine séance d'hypnose



Le gyrospace



# C'est quoi ce **cirque**? à Labastide Saint-Sernin



Le 10 octobre 2015, le comité des fêtes de Labastide a de nouveau organisé la journée du spectacle vivant.

«**C**'est quoi ce cirque?», concept inauguré en 2013, qui permet à tout le monde de pratiquer les arts du spectacle, et du cirque en particulier, a été organisé cette année avec la complicité du cirque PEP's et de son école.

Dès 14 h, les professeurs accueillaient les novices sur leurs ateliers, jonglage avec massues, balles ou anneaux pour les uns, équilibre sur sangles, câble ou poutre pour les autres. Mais sur l'espace vert derrière la salle des fêtes, agréablement décoré, l'attraction qui a attiré le plus de monde au point de ne pas être accessible aux adultes, fut sans conteste le gyrospace. Cette espèce de mélangeur de cerveau, piloté par deux gentlemens, donnait la sensation d'apesanteur aux plus téméraires. À 16 h, break pour le goûter offert... Faut pas se laisser abattre! Puis démonstration des élèves de l'école du cirque et reprise des ateliers.

Le spectacle, toujours vivant, se poursuivait à 20 h 30 avec la voix de Céline Lenfant, artiste locale, qui nous régala de quatre compositions personnelles en s'accompagnant au clavier. Vint ensuite la star du jour, l'artiste maître de l'hypnose: le débonnaire Ronny Gan qui conquiert un parterre de fans et quelques incroyables.

Le comité des fêtes tient à remercier la communauté de communes des Coteaux Bellevue, la mairie de Labastide ainsi que ses employés municipaux, pour leur contribution à la bonne réussite de cette manifestation.

**La prochaine édition de « C'est quoi ce cirque ? » aura lieu les 8 et 9 octobre 2016, avec spectacle le samedi soir, et activités ouvertes au public et spectacle de cirque le dimanche après-midi.**

# Festival Country de Saint-Loup Cammas

L'association Anim St-Loup organise de nombreuses manifestations au sein de la commune de St-Loup-Cammas avec pour point d'orgue son week-end Country.

**D**écidément, les années se suivent et se ressemblent, serait-on tenté de dire au regard des caprices de la météo qui une fois encore a été maussade. C'était sans compter sur la volonté de l'association qui avait décidé de faire de ce 4<sup>e</sup> festival Country une réussite.

La présence de Miss Toulouse et de ses 2 Dauphines, le samedi soir, a apporté une note où charme et beauté ont rivalisé avec gentillesse et disponibilité. Si le classique chili con carne a connu son succès habituel, Alan Carter a, quant à lui, su créer une atmosphère festive et conviviale pour faire danser tous les fans de musique country. Dimanche matin, la météo est toujours aussi imprévisible. Que faire ? Se replier dans la salle des fêtes au risque d'amputer ou de supprimer le concert de Lily West, de voir les commerçants, la ferme miniature, le camp indien... « livrés à eux-mêmes », ou alors assumer ce temps et prendre la décision de conserver toutes les animations à l'extérieur. Ce choix s'est révélé payant et tous (enfants et adultes) ont pu profiter des animaux de la ferme, des véhicules américains, des mœurs indiennes, des jeux gratuits ou faire des achats. L'après-midi, Lilly West, après avoir appris quelques pas de danse aux non initiés, a donné un récital plein de charme dans son style folk-rock-country. En fin d'après midi, cerise sur le gâteau, Alan Carter et Lily West nous ont gratifiés d'un concert en duo pour le plus grand plaisir de la nombreuse assistance.

L'association tient à remercier la communauté de communes des Coteaux Bellevue et la mairie de St-Loup-Cammas pour leur implication et leur accompagnement constants.

**À l'année prochaine, sous le soleil... !**



La Gerbe d'or aura fêté avec brio son 80<sup>e</sup> anniversaire !

**D'abord en juin 2014, un magnifique festival qui rassemblait des centaines de musiciens et majorettes, tout autant de public et d'amis, ou d'anciens membres de l'association qui, pour beaucoup, s'y étaient investis à un moment de leur vie.**



Puis en juin 2015, un événement exceptionnel a vu le jour. Une comédie musicale « Génération fanfares » retraçait les grandes lignes qui avaient marqué les 80 ans de la Gerbe d'or. Immense projet à mettre en œuvre pour une poignée de bénévoles, mais le résultat leur rendait hommage, ainsi qu'à tous les dirigeants qui se sont succédés depuis toutes ces années !

En y associant l'ensemble vocal « À Croche Chœur », les enfants d'une classe de CM2 de l'école de Saint Génies Bellevue et les enfants du CLAE de Saint-Loup-Cammas, la Gerbe d'or a prouvé une fois de plus sa volonté de rayonner sur l'intercommunalité, de montrer la joie qu'apporte le partage de la musique et de la danse, de tisser des liens autour d'elle pour transmettre ce qui fait son identité depuis si longtemps : une association avec un enseignement à la portée de tous, dans une ambiance familiale, avec un respect des traditions mais toujours en mouvement pour innover, adapter les répertoires, voyager, offrir enfin un peu de rêve à tous les âges ! Avec près de 150 acteurs sur scène, une salle comble pour les applaudir, des sons et lumières confiés à des professionnels, ainsi que l'enregistrement d'un DVD souvenir de ce spectacle musical, tout y était pour laisser de cet anniversaire une trace indélébile.

Merci à tous les partenaires : communes, communauté de communes, Département, Région, Assemblée Nationale et Ministère de la Culture qui, par leur soutien, en ont permis la réalisation !



# L'association **DIAM** de Montberon

L'Association DIAM de Montberon a créé l'événement deux fois en 2015.

**E**n début d'année, le festival de contes de la CCCB, « 1, 2, 3 Contez », a mis à l'honneur l'Asie. Les 28 février et 1<sup>er</sup> mars, une dizaine de spectacles a ravi petits et grands en les faisant voyager en Chine et au Vietnam. Du tout-petit à l'adolescent, chacun a pu profiter de spectacles de qualité proposés par des comédiens passionnés. Une soirée était même réservée au conte pour adultes, une soirée coquine et poétique!  
Rendez-vous les 13 et 14 février 2016 à Montberon pour la prochaine édition.

Lors du 7<sup>e</sup> festival « Bellevue en scène », du 2 au 4 octobre, 19 troupes de théâtre amateur ont proposé leurs créations originales, à la fois dans la mise en scène et dans l'interprétation de leurs propres textes, ou la reprise de grands classiques. L'ensemble a été mené tambour battant, dans un rythme savamment goupillé par les bénévoles de l'association DIAM. Quelque 2516 spectateurs ébahis ont pu partager les joies du théâtre avec des troupes « amateurs » qui auraient pu en découdre tant côté cour que côté jardin

avec d'aucun « professionnels ». Ambiance festive mais tout autant concentrée devant les talents qui se sont enchaînés durant ces 72 heures.

Qui a dit que la culture s'endormait parfois? Pas à Montberon qui aura compté plus de 115 spectateurs par pièce proposée.

Défi lancé pour cette 7<sup>e</sup> édition... Pari réussi, puisque les fréquentations ont encore augmenté cette saison. Un public participatif et heureux de goûter les bons mots, les mises en scène audacieuses, drôles, sourire en bandoulière, fous rires, applaudissements nourris et tout aussi joyeux de partager déjeuners et dîners (264 repas servis au public pour 490 repas servis aux comédiens, une véritable prouesse).

Ne dit-on pas partout en Europe qu'une des forces de la France se trouve dans l'énergie de ses associations qui créent ainsi, par des prouesses, du lien social et une accession facile et heureuse à la culture? La force de Montberon réside aussi dans ses actes citoyens, culturels, humains... forts de sens...

**Rendez-vous du 30 septembre au 2 octobre 2016 pour la 8<sup>e</sup> édition.**



# Rugby à quinze : Entente de la Vallée du Girou

### Formation de combat

Après une saison de transition nécessaire à la mise en place de toute l'infrastructure du club suite à l'intégration en nom propre de l'école de rugby, de cadets et juniors, et la création d'une équipe Bélascaïn, les Ententistes se placent en formation de combat pour aborder ces championnats sous les meilleurs auspices.

Avec seulement deux ou trois départs pour une quinzaine d'arrivées, le groupe Séniors, enrichi par les moins de 21 ans du groupe Bélascaïn, se retrouve à la pointe du combat pour tenter de remporter enfin un titre et assurer un retour en division fédérale.

### Un début de saison prometteur

Départ canon avec quatre victoires sur quatre rencontres dont deux à l'extérieur, les bleu et blanc de la Vallée affichent leurs ambitions et comptent bien assurer toutes leurs victoires à domicile et accrocher l'une des quatre places qualificatives pour les phases finales du Championnat Midi-Pyrénées, plus celles du Championnat de France. Cette année, ces phases finales, contrairement à l'an passé, se dérouleront sous la forme de quarts de finales et demi-finales aller/retour pouvant éviter certaines déconvenues comme le club en a subi l'an passé.

### Des lendemains qui chantent pour des Loups affamés ?

Soif de victoires et de titres, toutes les formations du club se retrouvent engagées dans les divers championnats qui s'offrent à elles et, des moins de 6 ans aux Bélascaïn, en passant par les Cadets Teulière A et Juniors Baladrade, chacun œuvre pour l'avenir de ce club qui vient de souffler en juin ses 40 bougies.

À cette occasion près de 500 personnes se sont rassemblées en juin pour fêter l'événement et ont pu apprécier la venue, exceptionnelle, de l'équipe de France féminine opposée à une sélection de Midi-Pyrénées, sous les yeux également de tous nos élus qui ont tenu à honorer le club de leur présence.

### École de rugby – Saison 2015/2016 : l'année de la confirmation

En effet, après une première saison très positive en termes d'effectifs et de résultats, notre deuxième année sera essentiellement orientée vers la visibilité, la notoriété et la performance de notre école. Nous souhaitons désormais rendre pérenne le travail de fond accompli par le club.

Cette saison, nous pourrons compter sur 160 jeunes licenciés de 5 à 13 ans encadrés par 35 éducateurs et bénévoles. Tout ce petit monde sera réuni sur les terrains de Pechbonnieu et celui de Labas-



tide-Saint-Sernin pour quelques matchs délocalisés.

Pour cela, l'école de l'EVG, qui a obtenu sa labellisation FFR l'an passé, mise sur les actions suivantes :

- la formation des éducateurs,
- la formation en interne des joueurs à l'arbitrage et aux règles de sécurité,
- la participation de joueurs seniors ou juniors aux entraînements de l'École de Rugby,
- le partenariat avec le Stade Toulousain sous forme de formations pour les éducateurs et certains joueurs,
- la poursuite des actions pédagogiques dans les établissements scolaires de la communauté des communes,
- notre participation active aux événements locaux : parcours du cœur en septembre...
- enfin, sportivement, nous poursuivrons notre politique sportive ambitieuse en présentant des équipes au meilleur niveau régional.

Les premiers résultats sont déjà au rendez-vous et l'effervescence hebdomadaire aux entraînements laisse présager une belle saison.

**Pour tout renseignement, vous pouvez vous connecter sur l'adresse suivante [evg15.com](http://evg15.com) ou nous joindre au 06 27 91 42 30.**



© Jean-René HUC (2015)

### Hand-Ball Club les Coteaux

Créé en 1997 à Castelmaurou, le HBC LES COTEAUX prend ses quartiers en 2005 dans la commune de Pechbonnieu afin de profiter des remarquables installations sportives du gymnase Colette Besson.

**Le club du HBC LES COTEAUX est aujourd'hui le club de handball de la communauté de communes des COTEAUX BELLEVUE.**

Ce club est en constante évolution depuis son existence grâce à une équipe dirigeante dynamique et passionnée, ce qui lui permet de compter dans ses rangs 280 licenciés à ce jour.

Le HBC Les coteaux a mis en place 2 filières : garçons et filles.

15 équipes en tout inscrites en championnat, avec toutes les catégories d'âge, de l'école de hand aux - 18 ans.

Chez les adultes, deux équipes seniors : une garçon et une section féminine en pré-nationale.

La création d'une section BABY HAND (4-5 ans) a même été mise en place cette saison.

Deux priorités pour le HBC Les coteaux :

- la formation des jeunes,
- l'organisation d'événements.

D'ailleurs, cette année encore, une grande rencontre autour du baby hand regroupant des jeunes des clubs de la périphérie toulousaine et des Coteaux a été proposée.



# L'association sportive du collège se porte bien !

L'association sportive du collège Jean Dieuzaide a repris le chemin de l'école en septembre et se porte bien.



L'équipe d'athlétisme, gagnante du championnat de France estival

**E**n effet, déjà 190 licenciés dans les 5 activités proposées par les enseignants d'EPS du collège.

Les premières compétitions se sont déroulées à l'automne, avec tout d'abord le cross départemental qui a eu lieu le 25 novembre à la Ramée, puis le championnat de rugby benjamins et minimes, suivi des premières compétitions d'athlétisme en salle. Au printemps, l'acrosport et l'athlétisme commenceront leurs compétitions qualificatives.

Espérons que le cru 2015/2016 sera exceptionnel et que notre nouvelle génération suivra les traces de leurs prédécesseurs qui, rappelons-le, ont gagné le championnat de France estival par équipe en athlétisme en juin dernier.

En tout cas, la motivation et l'envie sont bien présentes car nos collégiens sont assidus aux entraînements depuis la rentrée et progressent.

### Événement à venir

À noter que la section tir à l'arc organisera pour la première fois dans le gymnase Colette Besson les championnats d'académie UNSS de tir à l'arc, avec le soutien du club de tir à l'arc de Pechbonnieu, le mercredi 10 février 2016.

**Pour s'inscrire à l'AS du collège, il suffit de remplir le dossier d'inscription (fiche de renseignements, fiche urgence, autorisation parentale, cotisation 35 euros, certificat médical) le plus rapidement possible et de le ramener à son professeur EPS.**

**Possibilité pour les licenciés d'acheter le tee-shirt de l'AS à 3 euros.**

### LES ACTIVITÉS ET LES HORAIRES POUR 2015/2016

Activités	Jours d'entraînement	Horaires	Enseignant responsable	Lieux de pratique
Acrosport	Mercredi	13 h 15 - 15 h	Mme DUCUING Mme MADOGGIO	Gymnase Dojo
	Mardi	13 h - 14 h	Mme DUCUING	
Athlétisme	Lundi	13 h - 14 h	Mme FERRIOU Mme MADOGGIO	Plateau collège ou Gymnase après Toussaint
	Vendredi			
Ki Shin Tai Jutsu	Mercredi	13 h 15 - 15 h	M. PALUSTRAN	Dojo
	Jeudi	13 h - 14 h		
Rugby	Mercredi	13 h - 14 h	M. DIEZ	Terrains extérieurs
	Mardi	13 h 15 - 15 h		
Tir à l'arc	Mercredi	13 h 15 - 15 h	Mme FERRIOU	Gymnase



# Le Souvenir Français en Haute-Garonne

« À nous le souvenir, à eux l'immortalité »



**C**réé en 1887, le Souvenir Français est ancré dans le présent pour se souvenir du passé et regarder vers le futur.

Distinct des autres associations d'anciens combattants car son action n'est pas limitée dans le temps, il observe une stricte neutralité dans les domaines politique, confessionnel et philosophique.

Fort de 200 000 adhérents dont 1 000 en Haute Garonne, d'un délégué général par département et de 1 680 comités quadrilant l'Hexagone, il a pour mission :

### Témoin du passé

De conserver la mémoire des morts pour la France en entretenant leurs tombes, les stèles ou monuments leur rendant hommage et les carrés militaires.

### Acteur du présent

En Haute-Garonne, treize comités sont répartis sur le territoire et sont à la disposition des élus et de la population pour entretenir la mémoire et sensibiliser les futurs citoyens par des actions pédagogiques.

Les comités sont ouverts à ceux et à celles de tous âges et de toutes nationalités.

### Promoteur de la paix et de la liberté en symbiose avec la jeunesse

De transmettre le flambeau aux jeunes générations pour préserver la paix et la liberté :

actions pédagogiques dans les écoles, voyages sur les lieux mémoriels, participation aux cérémonies commémoratives...

### Rejoignez-nous

Pour adhérer, il s'agit de prendre contact avec le délégué général ou le comité le plus proche dont l'adresse peut être consultée sur le site du Souvenir Français de la Haute Garonne sous la rubrique « contact ».

#### Site :

<http://lesouvenirfrancaishautegaronne.com/contact.html>

Mail : [DG31SF@free.fr](mailto:DG31SF@free.fr)

Charlie MAZINGUE, Délégué général Haute-Garonne.



## En bref

### Coteaux 21 : citoyens, prenons nos responsabilités face au climat

**En décembre 2015, a eu lieu la COP 21 dont vous avez certainement entendu parler, cette conférence où tous les pays se sont réunis sous l'égide de l'ONU pour trouver des solutions afin de limiter le changement climatique à +2 degrés par rapport à l'ère préindustrielle. Et l'heure est grave car rendez-vous compte, seulement 3,8 degrés nous séparent de la dernière période glaciaire.**

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas le résultat des négociations, mais nous souhaitons aborder notre participation citoyenne à ces enjeux.

En effet, afin d'agir sur des sujets aussi vastes et aussi partagés que le climat, il faut un engagement de tous. Les états doivent faire leur part, nous devons faire la nôtre en tant que citoyen du monde. Et nous en avons les moyens ! Il faut quand même se rappeler que nous avons ce grand pouvoir en tant que consommateur de favoriser des comportements exemplaires ou non. Alors :

- Vous trouvez aberrant de dépenser du pétrole pour transporter sur des milliers de kilomètres des aliments ou des objets qui pourraient être faits à côté de chez vous : achetez local, de saison, produisez vous-même.
- Vous dépensez trop en énergie pour vous chauffer : isolez, ventilez et ensuite seulement pensez aux énergies renouvelables.
- Vous en avez marre des bouchons : co-voiturez, passez aux 2 roues, utilisez les transports en commun...

Les solutions sont nombreuses, et très souvent économiques. Nous pouvons vous conseiller pour mettre en place chez vous des gestes simples au quotidien tout en ayant un effet positif sur le climat. Coteaux 21 prépare, pour le 5 juin 2016, le salon du bon sens : "Mieux vivre, économiser, préserver la planète", à la salle polyvalente de Saint-Geniès-Bellevue. Ce salon vous montrera, de manière très pragmatique, des exemples que vous pourrez adopter. Alors notez bien cette date sur vos tablettes et si vous ne pouvez pas attendre, contactez-nous à [coteaux21@gmail.com](mailto:coteaux21@gmail.com)

# Association de l'Olivier

Portage de repas à domicile et maintien à domicile des personnes âgées.

Sur le secteur de la CCCB, l'Association de l'Olivier existe depuis le 24 janvier 1994 et n'a cessé au fil des années de développer son activité: l'aide au maintien à domicile, et plus précisément le portage de repas à domicile aux personnes âgées, les handicapés reconnus par une carte d'invalidité ou certificat médical, les personnes contraintes médicalement à une réduction d'activité physique, les personnes isolées incapables d'assumer leur quotidien.

Chaque année, ce sont plus de 13 000 repas qui sont livrés à domicile. Cette activité est assurée par plusieurs salariés et une équipe de bénévoles. Toutes nouvelles bonnes volontés sont les bienvenues.

**Pour tous renseignements:**  
**Christian FOURNIER 06 77 93 76 74**  
**ou Émile CABROL 07 88 20 00 23,**  
**à défaut Mairie de Saint-Geniès**  
**au 05 62 89 00 00.**  
**Association de l'Olivier**  
**Mairie de St-Geniès, rue Principale**  
**31 180 St-Geniès-Bellevue**

## RIV'âge

Depuis plus de 15 ans, l'association RIV'âge anticipe les besoins des séniors. RIV'âge œuvre en amont pour prévenir des effets négatifs du grand vieillissement.

### Projet gérontologique de RIV'âge

- Renforcer une longévité en société;
- Anticiper et prévenir la perte de responsabilité personnelle face à sa santé;
- Développer des activités physiques et culturelles;
- Aider ceux pour qui le passage à la retraite récente est une difficulté;
- Retrouver ou développer une dynamique de désir;
- Lutter contre la sédentarité du grand âge;
- Accepter l'évolution inexorable de son statut;



et tout cela par l'action, la communication, les réflexions partagées.

### Moyens

- Gymnastique douce;
- Cardio-training;
- Ateliers ludiques;
- Informatique;
- Atelier Mémoire;
- Atelier Équilibre;
- Sorties...

### Ainsi l'activité sportive permet de:

- Diminuer les risques de chute;
- Créer du lien social et diminuer le risque de dépression;
- Lutter contre l'ostéoporose;
- Réduire le stress et prévenir les maladies cardiaques.

**Contacts: Jean-Guy JAUSSEME - 05 61 09 82 34, Robert BOYER - 05 61 09 87 92**

## L'association Aire



### Les bénévoles de l'Association Aire prennent toujours très à cœur les animations qu'elles proposent aux résidents de l'EHPAD la Chartreuse.

Les résidents apprécient ces moments d'échange, de partage et de pratiquer ensemble les activités proposées et animées par les bénévoles: le chant, le dessin, le loto, les jeux de société, les anniversaires animés par l'orchestre « les amis des anciens », les sorties...

La Présidente de l'Association AIRE lance un appel aux personnes qui souhaiteraient exercer leur bénévolat au sein de l'association.

Contact:

Association AIRE  
Annie VILLEMUR, Présidente  
06 18 16 66 09



# Qui est qui ?

1	2	3	4	5	6	7
Sabine Geil-Gomez	Magali Mirtain	Thierry Savigny	Jacques Mazeau	Claude Marin	Bertrand Sarrau	J.-Gervais Sourzac



**A.**

Maire de Saint-Loup-Cammas

**B.**

Maire de Saint-Geniès-Bellevue

**C.**

Maire de Rouffiac-Tolosan

**D.**

Maire de Castelmaurou

**E.**

Maire de Pechbonnieu

**F.**

Maire de Labastide-Saint-Sernin

**G.**

Maire de Montberon

**a.**

Vice-Président(e) en charge de l'aménagement du territoire, développement économique, urbanisme

**b.**

Vice-Président(e) en charge des finances et des achats publics

**c.**

Président(e) de la CCCB

**d.**

Vice-Président(e) en charge des affaires sociales, petite enfance, jeunesse et emploi

**e.**

Vice-Président(e) en charge du développement durable, transports et déplacements

**f.**

Vice-Président(e) en charge du sport et de la culture

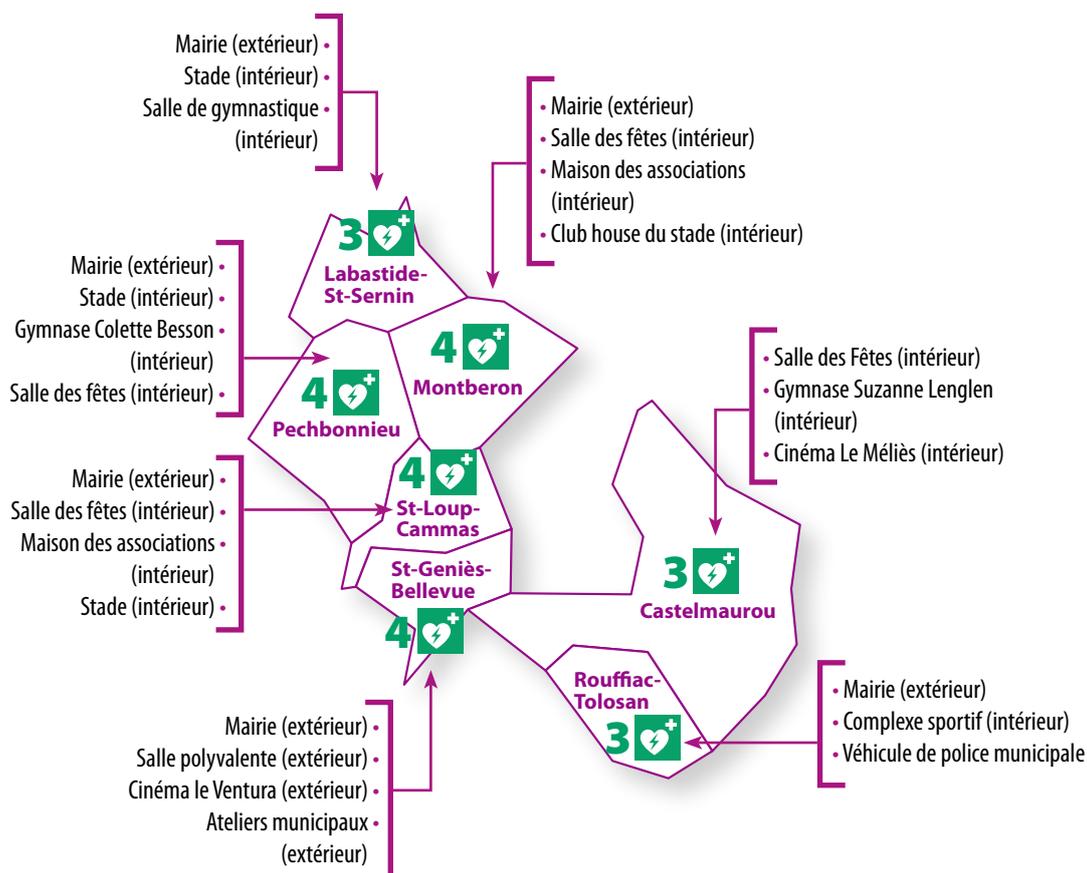
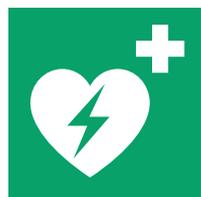
**g.**

Vice-Président(e) en charge de la communication et démocratie locale

Réponses : 1Ec ; 2Dg ; 3Gf ; 4Bd ; 5Aa ; 6Fb ; 7Ce

## Pratique

### Carte des défibrillateurs



# Répertoire des services intercommunaux

## Communauté de communes des Coteaux Bellevue

19 route de St-Loup-Cammas  
31140 PECHBONNIEU

Directrice Générale des Services:  
Marie BOYÉ

## Services administratifs

05 34 27 20 50

[coteauxbellevue@cc-coteauxbellevue.fr](mailto:coteauxbellevue@cc-coteauxbellevue.fr)

Accueil / Secrétariat:

Anne-Marie AGUILAR

Comptabilité: Gisèle BRUBACH

Ressources humaines:

Virginie VERBEKE, Djéma HAOLI

Entretien du gymnase Colette Besson:  
Isabelle TOUATI

## Service instructeur des autorisations d'urbanisme

Responsable: Catherine DETHUNE

(ce service ne reçoit pas le public, dépôt des dossiers en mairies)

## Service Emploi

Responsable: Virginie VERBEKE

05 34 27 20 53

[emploi@cc-coteauxbellevue.fr](mailto:emploi@cc-coteauxbellevue.fr)

## Centre Social et Culturel

Responsable: Chloé COLLIN

05 34 27 20 52

[centresocial@cc-coteauxbellevue.fr](mailto:centresocial@cc-coteauxbellevue.fr)

## Police Intercommunale

Responsable: Joël COLIN

Rue du stade

31180 CASTELMAUROU

06 45 16 33 74

[policemunicipale.cccb@hotmail.fr](mailto:policemunicipale.cccb@hotmail.fr)

## Structures multi-accueil Petite enfance

Les Canaillous

Directrice: Anne FUENTES

Chemin de Labastidole

31140 PECHBONNIEU

05 61 35 75 47

[creche.pechbonnieu@orange.fr](mailto:creche.pechbonnieu@orange.fr)

Les Bout'Chou

Directrice: Véronique LE GUENNEC

Allée de la salle des fêtes

31140 ST-LOUP-CAMMAS

05 61 35 99 21

[creche.saint-loup@wanadoo.fr](mailto:creche.saint-loup@wanadoo.fr)

Une Souris verte

Directrice: Claudine GAYOUT

Place de l'École

31180 ST-GENIÈS-BELLEVUE

05 61 35 94 19

[creche.st-genies@orange.fr](mailto:creche.st-genies@orange.fr)

Au Mont Doudou

Directrice: Nathalie ALIBERT

Rue Lucie Aubrac

31140 MONTBERON

09 79 71 61 28

[creche.aumontdoudou@orange.fr](mailto:creche.aumontdoudou@orange.fr)

## Relais Assistantes Maternelles

Responsable: Régine HENRIQUES

À la crèche Au Mont Doudou

Rue Lucie Aubrac

31140 MONTBERON

09 64 14 32 95

[ramcoteauxbellevue@orange.fr](mailto:ramcoteauxbellevue@orange.fr)